

CONTRAT DE RIVIERE des Gardons 2017-2022

Phase 2

2020-2022

Contenu (table des matières)

DESCRIPTIF GÉNÉRAL	4
1. Introduction	4
2. Présentation du bassin versant	4
1.1. Périmètre	4
1.2. Compétences.....	5
1.2.1. Grand Cycle de l'eau	5
1.2.2. Petit Cycle de l'eau.....	6
3. Gouvernance du Bassin Versant.....	7
4. Milieux aquatiques et humides sur le territoire.....	7
LE CONTRAT ET LES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX DU TERRITOIRE ...	12
1. La DCE, le SDAGE et le programme de mesure.....	12
2. La directive eaux résiduaires urbaines.....	14
3. Les captages prioritaires	14
BILAN DE LA PHASE 1 DU CONTRAT DES GARDONS	16
1. Bilan technique et financier de la phase 1	16
2. Mise en œuvre des bonifications contractuelles et de l'engagement financier de l'agence.....	17
2.1 Bilan sur les aides majorées lors de la 1ère phase.....	18
2.2 Aides spécifiques contractuelles.....	19
2.3 Etat d'avancement de l'ensemble des opérations prioritaires	20
2.4 Bilan du maintien taux 10ème en 2019.....	22
3. Elaboration de la 2nde phase du contrat	22
LA PHASE 2 DU CONTRAT : DOCUMENT CONTRACTUEL 2020 - 2022	24
Article 1 : Périmètre du contrat	24
Article 2 : Durée du contrat	24
Article 3 : Contenu du contrat.....	24
Article 4 : Principaux enjeux identifiés sur le territoire et les actions du contrat du bilan à mi-parcours.....	26
Article 5 : programme d'actions du contrat	28
Article 6 : engagements des partenaires	28
1. Engagement des maîtres d'ouvrage des actions	28
2. Engagement de l'EPTB Gardons et gouvernance	29
3. Engagement de l'agence de l'eau	29

4. <i>Engagement des autres partenaires</i>	76
Article 7 : suivi du contrat	76
1. <i>Suivi et bilans annuels</i>	76
2. <i>Modalités de révision du contrat</i>	76
3. <i>Résiliation du contrat</i>	76
SIGNATURES	76
ANNEXE 1 : PLAN D’ACTIONS DU CONTRAT 2020 – 2022	78
ANNEXE 2 : PLAN DE COMMUNICATION DES GARDONS	149

Descriptif général

1. Introduction

Le contrat de rivière des Gardons en cours a été validé par la Commission Locale de l'Eau le 21 octobre 2016 et a fait l'objet d'une convention entre les partenaires signée le 22 mars 2017, formalisant l'engagement des parties.

L'agence de l'eau a pris des engagements financiers sur la première phase : 2017 -2019.

Le bilan à mi-parcours a été réalisé en 2019. Administrativement, lors des échanges avec les partenaires au cours de la démarche d'élaboration du bilan à mi-parcours, ces derniers ont écarté la nécessité de formaliser celui-ci par la signature d'un avenant avec tous les signataires d'origine. Ainsi, le présent avenant n'est signé qu'avec l'Agence de l'eau pour la 2nde phase du contrat (2020 - 2022).

2. Présentation du bassin versant

1.1. Périmètre

Le bassin versant des Gardons totalise une superficie de 2014 km². Il s'étend des Cévennes en Lozère jusqu'à la confluence avec le Rhône dans le Gard. Il rassemble 172 communes (152 dans le Gard et 20 en Lozère) et comporte une population permanente d'environ 200 000 personnes.

Les cours d'eau de ce bassin versant sont caractérisés par un **régime hydrologique méditerranéen** donnant lieu en alternance à des étiages estivaux très marqués et à des périodes de hautes eaux avec des crues rapides (phénomènes cévenols) qui peuvent provoquer des inondations dévastatrices (octobre 1958 et septembre 2002 pour les majeures, crues de fin 2014).

Le territoire des Gardons présente une grande **majorité de milieux forestiers et naturels**. Un quart de sa surface est recouvert de milieux agricoles dont une majorité de vignes et vergers. Il demeure très faiblement artificialisé avec 5 % de terres artificialisées, majoritairement situées sur le Gardon d'Alès.

Le bassin versant, est constitué d'un réseau hydrographique complexe. Sept rivières prennent la dénomination de Gardon accompagné du nom d'une des communes traversées : Gardon de Saint Jean du Gard, Gardon de Sainte Croix Vallée Française, Gardon de Saint Martin de Lansuscle, Gardon de Saint Germain de Calberte, Gardon de Saint Etienne Vallée Française, Gardon de Mialet, Gardon d'Anduze et Gardon d'Alès. C'est pour cela qu'on parle plus souvent des Gardons plutôt que du Gardon.

1.2. Compétences

1.2.1. Grand Cycle de l'eau

L'EPTB est la structure porteuse de documents de planification : le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (**SAGE**), le **Contrat de Rivière**, le Plan d'Actions et de Prévention des Inondations (**PAPI**), le Plan de Gestion de la Ressource en Eau (**PGRE**).

Il intervient dans les domaines du risque inondation, de la ressource en eau et de la préservation et la reconquête des milieux aquatiques.

Les différentes évolutions réglementaires apportées par la loi NOTRe (août 2015) ont amené à redéfinir la gouvernance à l'échelle du bassin versant.

La volonté des élus de s'appuyer sur un syndicat de bassin versant assurant la maîtrise d'ouvrage pour les actions GEMAPI mais assurant également le portage des actions hors GEMAPI (étude, animation, plans de gestion ...) a conduit à choisir un scénario d'organisation du syndicat en faveur du regroupement des missions et compétences au sein de l'EPTB Gardons et garantissant la solidarité financière en fonctionnement et pour des missions communes d'investissement (toutes les missions excepté les ouvrages et travaux hydrauliques et la restauration physique avec certaines dérogations pour des projets d'intérêt de bassin).

Un effort de solidarité a également été institué envers les EPCI-FP cévenols et entre EPCI-FP aval.

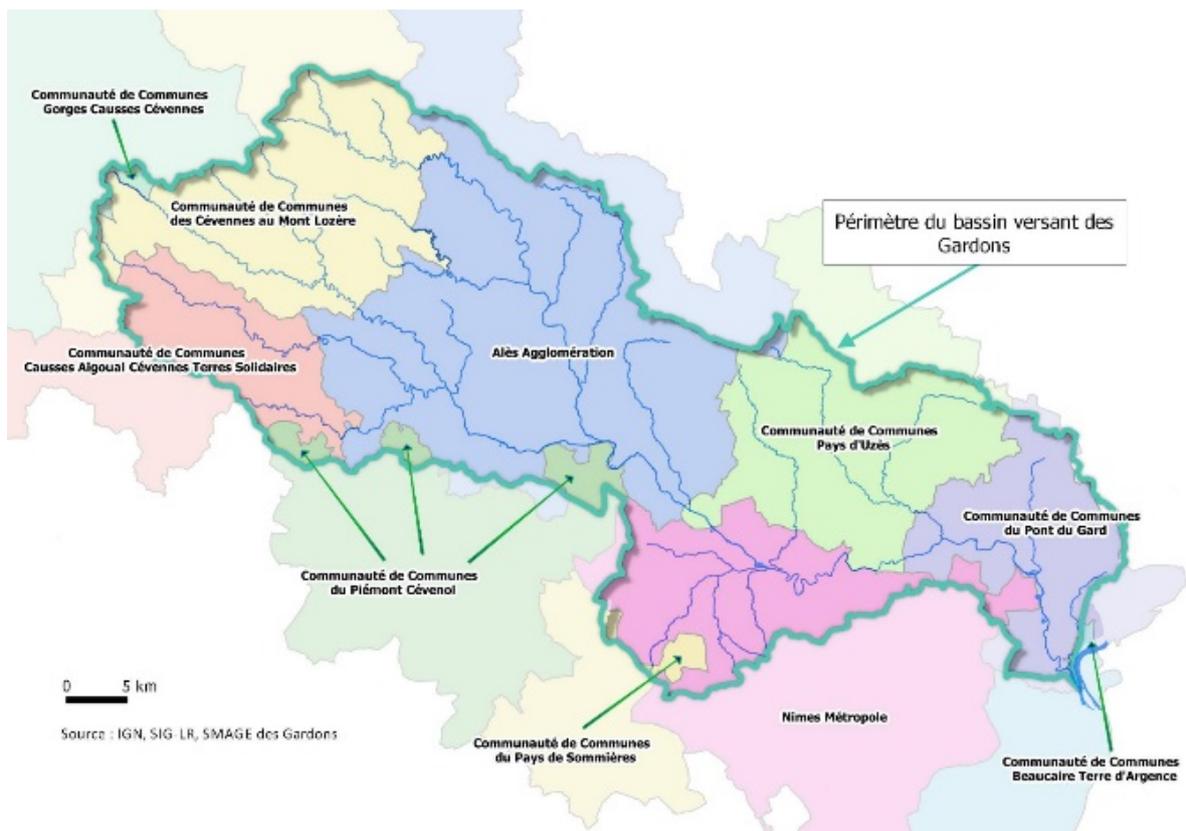
Le projet de mise en œuvre de la GEMAPI a nécessité également la prise de «compétence des missions hors GEMAPI» par les EPCI-FP. Les 7 principaux EPCI-FP du bassin versant ont réalisé cette prise de compétence sur la base d'un travail réalisé sur le sujet durant l'été 2017.

L'EPTB Gardons est donc compétent pour les missions GEMAPI et hors GEMAPI associées au grand cycle de l'eau à l'échelle de la quasi-totalité de son bassin versant.

Le Département du Gard a décidé de quitter le syndicat au 1^{er} janvier 2020. Les compétences et missions portées n'ont pas évolué. L'EPTB Gardons, qui était un syndicat mixte ouvert a été transformé en syndicat mixte fermé.

Le périmètre du syndicat est celui du SAGE des Gardons, c'est-à-dire le bassin versant des Gardons élargi à la zone inondable sur la commune d'Aramon. Il concerne 171 communes réparties sur une dizaine d'EPCI-FP dont 7 principaux (cf. ci-après).

Tous les EPCI ont transféré leurs compétences à l'EPTB Gardons (excepté la CC Gorges Causses Cévennes).



Nouvelle organisation territoriale de la gestion de l'eau basée sur les communautés de communes et d'agglomération

1.2.2. Petit Cycle de l'eau

Au 1^{er} janvier 2020, certains EPCI exercent la compétence eau potable et assainissement :

- Alès Agglomération
- Nîmes Métropole

D'autres EPCI préparent cette prise de compétence au 1er janvier 2021 :

- CC Cévennes au Mont Lozère
- CC Causse Aigoual Cévennes Terres Solidaires

Les autres EPCI n'ont pas souhaité prendre la compétence. Elle est donc exercée par l'échelon communal.

La compétence eau potable et/ou assainissement a parfois été transférée à des syndicats. Les principaux syndicats du territoire sont :

- SIVOM de Collorgues (AEP/ASS) ;
- Syndicat intercommunal de Remoulins et St Bonnet du Gard (AEP/ASS);
- Syndicat d'eau de Dommessargues et Saint-Théodorit (AEP).

3. Gouvernance du Bassin Versant

La gouvernance à l'échelle du bassin versant est assurée par la CLE des Gardons qui constitue une des CLE la plus ancienne de France, ayant été mise en place en 1994 (premier périmètre de SAGE en France, seconde CLE arrêtée).

La CLE porte les différents outils de gestion : SAGE (second SAGE en phase de mise en œuvre), PGRE (phase de mise en œuvre), PAPI (CLE élargie, second PAPI en phase de mise en œuvre, 3è PAPI en phase d'élaboration) et SLGRI (adoptée).

La gouvernance sur le territoire des Gardons est par excellence une gouvernance de bassin.

4. Milieux aquatiques et humides sur le territoire

Le bassin versant regroupe :

- 33 masses d'eau de surface
- 13 masses d'eau souterraines

Le tableau suivant présente pour chaque masse d'eau les éléments suivants:

1) Pour les masses d'eau superficielles :

- L'état écologique du SDAGE 2016-2021 ;
- Le statut de la masse d'eau : masse d'eau naturelle (MEN) ou bien masse d'eau fortement modifiée (MEFM).
- L'échéance pour atteindre le bon état écologique (2015, 2021 ou 2027) ;
- Les paramètres de l'état écologique devant s'améliorer pour atteindre le bon état ;
- L'Etat chimique de la masse d'eau (bon ou mauvais).

Code masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Etat Ecologique	Statut	Échéance état écologique	Paramètres état écologique	Etat chimique sans ubiquiste
FRDR10026	ruisseau de l'ourne	Moyen	MEN	2027	hydrologie, pesticides, substances dangereuses, morphologie	Bon
FRDR10205	ruisseau le dourdon	Très bon	MEN	2015		Bon
FRDR10224	Alzon et Seynes	Moyen	MEN	2027	pesticides, matières organiques et oxydables, morphologie	Bon
FRDR10277	ruisseau l'amous	Moyen	MEN	2027	hydrologie, substances dangereuses, morphologie	Bon
FRDR10301	ruisseau le briançon	Médiocre	MEN	2027	morphologie, pesticides, matières organiques et oxydables	Bon
FRDR10316	valat de roumégous	Très bon	MEN	2015		Bon
FRDR10318	ruisseau l'allarenque	Médiocre	MEN	2027	hydrologie, pesticides, morphologie	Bon
FRDR10448	le gardon de saint-germain	Bon	MEN	2015		Bon
FRDR10500	ruisseau de liqueyrol	Moyen	MEN	2021	pression inconnue	Bon
FRDR10791	rivière le galeizon	Bon	MEN	2015		Bon
FRDR10792	rivière le bourdic	Médiocre	MEN	2027	pesticides	Bon
FRDR10794	ruisseau de carriol	Médiocre	MEN	2027	pression inconnue	Bon
FRDR11122	ruisseau de braune	Médiocre	MEN	2027	matières organiques et oxydables, pesticides, morphologie	Bon
FRDR11132	ruisseau le gardon	Bon	MEN	2015		Bon
FRDR11390	rivière l'avène	Moyen	MEN	2027	substances dangereuses, matières organiques et oxydables, pesticides, morphologie	Mauvais
FRDR11487	ruisseau la valliguière	Médiocre	MEN	2027	hydrologie, pesticides, morphologie	Bon
FRDR11699	ruisseau de l'auriol	Médiocre	MEN	2027	pesticides, morphologie	Bon
FRDR11713	ruisseau grabieux	Médiocre	MEFM	2027	pesticides, substances dangereuses, morphologie	Bon
FRDR11973	ruisseau le grand vallat	Bon	MEN	2015		Bon
FRDR11977	ruisseau l'Alzon (Alès)	Bon	MEN	2015		Bon
FRDR12022	rivière la droude	Moyen	MEN	2027	pesticides, morphologie	Bon
FRDR12042	rivière la salindrenque	Bon	MEN	2015		Bon

FRDR12088	ruisseau de borgne	Bon	MEN	2015		Bon
FRDR12120	Le Bournigues	Médiocre	MEN	2027	pesticides, morphologie	Bon
FRDR12131	Le Boisseson	Très bon	MEN	2015		Bon
FRDR377	Le Gard de Collias à la confluence avec le Rhône	Bon	MEN	2015		Bon
FRDR378	Le Gard du Bourdic à Collias	Bon	MEN	2015		Bon
FRDR379	Le Gard du Gardon d'Alès au Bourdic	Moyen	MEFM	2027	hydrologie, morphologie	Bon
FRDR380a	Le Gardon d'Alès à l'amont des barrages de Ste Cécile d'Andorge et des Cambous	Bon	MEN	2015		Bon
FRDR380b	Le Gardon d'Alès à l'aval des barrages de Ste Cécile d'Andorge et des Cambous	Moyen	MEFM	2027	hydrologie, substances dangereuses, matières organiques et oxydables, morphologie	Bon
FRDR381	Le Gard du Gardon de Saint Jean au Gardon d'Alès	Moyen	MEFM	2027	hydrologie, morphologie	Bon
FRDR382a	Le Gardon de Sainte Croix	Bon	MEN	2015		Bon
FRDR382b	Le Gard de sa source au Gardon de Saint Jean inclus	Moyen	MEN	2021	hydrologie	Bon

Sur les 33 masses d'eau superficielles du bassin versant, 14 sont déjà atteints l'objectif SDAGE avec un état écologique de bon (11) à très bon (3). Sur les 19 restantes, les paramètres les plus impactants sont la morphologie (15), les pesticides (12) et l'hydrologie (8). De plus, ces paramètres se cumulent sur une même masse d'eau entraînant une atteinte du bon état repoussée à 2027.

2) Pour les masses d'eau souterraines :

- L'état quantitatif de la masse d'eau (Bon ou Médiocre) ;
- L'échéance de l'atteinte du bon état quantitatif (2015, 2021 ou 2027) ;
- L'état chimique de la masse d'eau (Bon ou pas Bon) ;
- L'échéance de l'atteinte du bon état chimique (2015, 2021 ou 2027).

Code masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Etat Quantitatif	Échéance état quantitatif	Etat Chimique	Échéance état chimique
FRDG101	Alluvions anciennes de la Vistrenque et des Costières	BON	2015	MEDIOCRE	2027
FRDG117	Calcaires du crétacé supérieur des garrigues nîmoises et extension sous couverture	BON	2015	BON	2015
FRDG128	Calcaires urgoniens des garrigues du Gard BV du Gardon	BON	2015	BON	2015
FRDG162	Calcaires urgoniens des garrigues du Gard et du Bas-Vivarais dans le BV de la Cèze	BON	2015	BON	2015
FRDG220	Molasses miocènes du bassin d'Uzès	BON	2015	MEDIOCRE	2027
FRDG322	Alluvions du moyen Gardon + Gardons d'Alès et d'Anduze	MEDIOCRE	2021	MEDIOCRE	2027
FRDG323	Alluvions du Rhône du confluent de la Durance jusqu'à Arles et Beaucaire et alluvions du Bas Gardon	BON	2015	BON	2015
FRDG518	Formations variées côtes du Rhône rive gardoise	BON	2015	MEDIOCRE	2027
FRDG519	Marnes, calcaires crétacés + calcaires jurassiques sous couverture du dôme de Lédignan	BON	2015	BON	2015
FRDG531	Argiles bleues du Pliocène inférieur de la vallée du Rhône	BON	2015	BON	2015
FRDG532	Formations sédimentaires variées de la bordure cévenole (Ardèche, Gard)	BON	2015	BON	2015
FRDG602	Socle cévenol BV des Gardons et du Vidourle	BON	2015	BON	2015
FRDG607	Socle cévenol BV de l'Ardèche et de la Cèze	BON	2015	BON	2015

Les masses d'eau souterraines existantes sur le bassin versant ont déjà atteint le bon état quantitatif depuis 2015, seule la masse d'eau FRDG322 (Alluvions du moyen Gardon + Gardons d'Alès et d'Anduze) est reporté à 2021. En ce qui concerne l'état chimique, 4 masses d'eau sur 13 sont en mauvais état avec une échéance repoussée à 2027.

3) Pour les zones humides :

Un inventaire des zones humides a été fait sur la totalité du bassin versant (environ 150 communes) en 2014, les secteurs à très forte probabilité de présence de zone humide ont été localisés à partir des données existantes et d'analyses cartographiques. Il s'agit d'un indicateur de présence nécessitant d'être validé sur le terrain. Chaque entité a été hiérarchisée et priorisée selon leur état et pression. L'inventaire des zones humides ainsi que la stratégie d'action ont été validés par la Commission Locale de l'Eau le 5 juillet 2016. La stratégie mise en place par l'EPTB Gardons intègre la poursuite de ces inventaires sur ces secteurs stratégiques. Ces informations doivent permettre de guider les choix d'aménagement du territoire dans le cadre de l'élaboration de PLU, de projets locaux ou de SCOT.

Un marché à bons de commande permettant la réalisation de ces inventaires a été mis en œuvre entre 2016 et 2018 sur les communes nécessitant un accompagnement de projets locaux (PLU, SCOT, projets d'aménagement, TVB...). Cette initiative a permis à 28 communes supplémentaires d'effectuer l'inventaire de leurs zones humides.

Le contrat et les objectifs environnementaux du territoire

1. La DCE, le SDAGE et le programme de mesure

Le SDAGE pointe spécifiquement le bassin versant des Gardons dans différentes dispositions détaillées ci-après.

Dispositions du SDAGE pointant spécifiquement le bv des Gardons	Actions du contrat de rivière
Milieux aquatiques fragiles vis-à-vis des phénomènes d'eutrophisation (carte 5B-A) : les masses d'eau pointées sont le bas Gardon (377), la Valliguières (11487), l'Alzon et Seynes (10224), la Droude (12022), l'Avène (11390) et le Gardon d'Alès gardois (380b).	Opérations B-III-1, 2 et surtout 3 concernant l'amélioration de l'assainissement collectif mais également B-II (opération concernant l'assainissement non collectif) les actions de l'ensemble du volet A (gestion quantitative) et les opérations de restauration physique (C-V)
Lutte contre les pollutions ponctuelles par les substances dangereuses : Ourne (10026), Amous (10277), le Gardon d'Alès gardois (380b) et l'Avène (11390).	Opérations B-IV
Liste des bassins sur lesquels une recherche de source PCB doit être menée : Avène (11390)	Opération B-IV-3 (étude des toxiques de l'Avène en cours)
Lutte contre les pollutions par les pesticides (carte 5D-A et B) : bassin versant des Gardons, et masses d'eau souterraines des alluvions du moyen Gardon et Gardon d'Alès et d'Anduze (322) et Molasses miocènes du bassin d'Uzès (220) classé comme nécessitant des mesures pour restaurer le bon état et contribuer à la réduction des émissions au titre du programme de mesure 2016-2021	Opérations B-V
Masses d'eau et aquifères stratégiques pour l'eau potable- Ressources d'enjeu départemental à régional à protéger (Cartes 5E-A et B et tableau 5E-A) : calcaire Urgonien des garrigues du Gard bassin des Gardons (128), molasses miocènes du bassin d'Uzès (220), alluvions du moyen Gardon et Gardon d'Alès et d'Anduze (322) et alluvions du Rhône du confluent de la Durance jusqu'à Arles et Beaucaire et alluvions du Bas Gardon.	Action A-I-1.3
Captages prioritaires pour la mise en place de programme d'actions vis-à-vis des pollutions diffuses nitrates et pesticides à l'échelle de leur aire d'alimentation (Carte et tableau 5E-C) : captages de Cardet, Lézan, Lédignan, Massillargues Atuech et Pouzilhac pour les pesticides et Flux et Saint Siffret (Nitrates) ;	Action B-V-1.1
Réservoirs biologiques (Carte et tableau 6A-A) : Galeizon, le Gardon d'Alès et ses affluents à l'amont du barrage de Sainte Cécile, le Gardon dans les gorges (378) et le Gardon de Mialet et de Saint Jean.	-

Reconquête des axes de migration des poissons amphihalins – anguille (carte 6A-B1) : ensemble du bassin versant excepté l’amont du barrage de Sainte Cécile d’Andorge pour l’enveloppe des actions de restauration de la continuité pour l’anguille et ensemble des Gardons excepté le Gardon d’Alès à l’amont du barrage de Sainte Cécile d’Andorge pour la zone d’action prioritaire (ZAP).	Opérations C-III												
Reconquête des axes de migration des poissons amphihalins – alose (carte 6A-B2) et lamproie marine (6A-B3) : bas gardon et gardon dans les gorges.	Opérations C-III												
Actions relatives au bon état quantitatif des masses d’eau souterraine affleurantes (carte 7A-1), souterraines profondes (carte 7A-2) et d’eaux superficielles (carte 7B) : bassin versant des Gardons pour les eaux superficielles, alluvions du moyen Gardon et Gardon d’Alès et d’Anduze pour les eaux souterraines, classés comme masses d’eau pour lesquelles des actions sont nécessaires pour tout ou partie du territoire pour résorber les déséquilibres quantitatifs et atteindre le bon état.	Ensemble des actions du volet A												
Points de confluence et points stratégiques de référence pour les eaux superficielles (carte et tableau 7C) :	Ensemble des actions du volet A												
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Point</th> <th>Type</th> <th>Débit Objectif d’Etiage (DOE)- m³/s</th> <th>Débit seuil de crise (DCR) - m³/s</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ners</td> <td>Point stratégique de référence</td> <td>0.75 en 2017 1.0 en 2021</td> <td>0.6</td> </tr> <tr> <td>Remoulins</td> <td>Point stratégique de référence et point de confluence</td> <td>1.7</td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table>		Point	Type	Débit Objectif d’Etiage (DOE)- m ³ /s	Débit seuil de crise (DCR) - m ³ /s	Ners	Point stratégique de référence	0.75 en 2017 1.0 en 2021	0.6	Remoulins	Point stratégique de référence et point de confluence	1.7	1
Point		Type	Débit Objectif d’Etiage (DOE)- m ³ /s	Débit seuil de crise (DCR) - m ³ /s									
Ners		Point stratégique de référence	0.75 en 2017 1.0 en 2021	0.6									
Remoulins	Point stratégique de référence et point de confluence	1.7	1										
Secteurs prioritaires où les enjeux de lutte contre les inondations sur les territoires à risque important d’inondation (TRI) et les enjeux de restauration physique convergent fortement : bassin versant et TRI d’Alès classé en secteur prioritaire pour la mise en œuvre d’actions conjointes de restauration physique et de lutte contre les inondations.	Opération C-V												
Vulnérabilité au changement climatique pour l’enjeu bilan hydrique des sols (carte OA), pour l’enjeu disponibilité en eau (carte OB), pour l’enjeu biodiversité (carte OC) et pour l’enjeu niveau trophique des eaux (carte OD) : bassin versant classé comme vulnérables nécessitant des actions fortes d’adaptation au changement climatique	Actions A-I-4.1 et D-II-4. Nombreuses actions du contrat de rivière par leur effet indirect (économie d’eau, amélioration de la qualité des eaux...)												

L’analyse détaillée de la correspondance des opérations du contrat de rivière au SDAGE a été intégrée directement dans les fiches opérations au moment de l’élaboration du contrat de rivière.

Le programme de mesures du SDAGE recense les mesures dont la mise en œuvre est nécessaire à l’atteinte des objectifs environnementaux du SDAGE pour la période 2016-2021.

2. La directive eaux résiduaires urbaines

Les stations d'épuration prioritaires du 11ème programme de l'agence de l'eau RMC sont celles du PAOT du Gard. Il reste à réaliser :

Code Masses d'eau	Non Masse d'eau	Mesure PDM	STEU	CODE STEU
FRDR 377	Le Gard de Collias à la confluence avec le Rhône	ASS0401	Remoulins	création STEU
FRDR 380b	Le Gardon d'Alès à l'aval des barrages de Ste Cécile d'Andorge et des Cambous	ASS0501	La Grand Combe	création STEU
FRDR 380b	Le Gardon d'Alès à l'aval des barrages de Ste Cécile d'Andorge et des Cambous	ASS0502	Cendras	création STEU
FRDR 377	Le Gard de Collias à la confluence avec le Rhône	ASS0501	Vers Pont du Gard	transfert

Le contentieux ERU cible les systèmes d'assainissement de la Grand Combe et Saint Privat des Vieux.

Les stations de Remoulins et Vers sont prévues en 2020.

Les stations de la Grand Combe et Cendras ne font pas partie du programme d'actions du présent contrat.

Concernant les réseaux d'assainissement, le PAOT du Gard vise le fonctionnement par temps de pluie des systèmes de Saint Privat des Vieux et Saint Privat de Vallongue.

3. Les captages prioritaires

Commune d'implantation	Maître d'ouvrage au 01/01/2020	Masse d'eau souterraine	Sensibilité SDAGE 2016-2021	Nom de l'ouvrage	Code BSS	Etat de la démarche
MASSILLARGUES-ATTUECH	ALES AGGLOMERATION	FRDG322 Alluvions du moyen Gardon + Gardons d'Alès et d'Anduze	pesticides	Foraged'Attuech	09381X0069/AEP	AAC délimité- Plan d'action à définir
CARDET	CARDET		pesticides	Puits de Cardet	09382X0021/CARDE	AAC délimitée et plan d'action en cours de mise en œuvre
CARDET	LEDIGNAN		pesticides	Puits Durcy	09382X0038/F	AAC délimitée et plan d'action en cours de mise en œuvre
LEZAN	ALES AGGLOMERATION		pesticides	Puits de Lezan	09382X0042/ESSAI	AAC délimitée et plan d'action en cours de mise en œuvre
SAINT-SIFFRET	SAINT-SIFFRET	FRDG220 Molasses miocènes du bassin d'Uzès	NO3	Forage des Roquantes	09392X0008/F	AAC délimité- Plan d'action à définir
POUZILHAC	POUZILHAC		pesticides	Forage Combien	09393X0021/AEP	AAC délimitée et plan d'action en cours de mise en œuvre
POUZILHAC	POUZILHAC		pesticides	Captage Les Herps	09393X0036/HERPS	AAC délimitée et plan d'action en cours de mise en œuvre

L'agriculture gardoise emploie 6 % des actifs du département : l'essentiel de son activité est issu de la vigne, des fruits et des légumes. Les activités d'élevage sont peu développées à l'échelle du bassin versant, à quelques exceptions près : élevages de poulets en Uzège/Braune, quelques manades de taureaux en Gardonnenque et Bas-Gardon et des élevages chèvre/moutons en Cévennes (Fromage de chèvre en Vallée française).

Les cultures conventionnelles font appels à des produits phytosanitaires (principalement des herbicides en viticulture, production majoritaire sur le bassin versant), il n'est donc pas surprenant de les retrouver dans les hydrosystèmes.

Le **Comité Départemental de l'Eau du Gard** a défini une stratégie de gestion partagée des dossiers de captages prioritaires (Groupe de travail GEPOD). L'accompagnement des gestionnaires, qui restent maîtres d'ouvrages est en particulier assuré par la DDTM et le département du Gard (SATE).

Les **communes de Lédignan, Cardet et Lézan** se sont regroupées et ont recruté un animateur pour assurer la conduite de la démarche « captages prioritaires » sur ces trois aires d'alimentation (AAC), à laquelle se joindront prochainement les Communes de Massillargues-Atuech et Tornac, via Alès Agglomération à qui a été transférée la compétence eau potable le 1er janvier 2020.

La **commune de Pouzilhac** s'est associée sur le même modèle avec deux communes du bassin versant de la Cèze (Cornillon et Saint-Gervais). L'animation est assurée par une chargée de mission de la Chambre d'agriculture.

Pour ces cinq captages prioritaires, la démarche d'animation, de détermination de l'AAC, de rédaction puis de mise en œuvre d'un programme d'actions est en cours et donne satisfaction. La forte mobilisation des gestionnaires des captages concernés est à souligner.

Enfin, pour le captage de Saint Siffret la partie hydrogéologique des investigations préalables a été terminée en 2019. Le volet agricole sera lancé dans le courant 2020.

Bilan de la phase 1 du contrat des Gardons

1. Bilan technique et financier de la phase 1

Le tableau ci-après détaille le bilan des actions financées lors de la première phase du projet, ces opérations sont réparties sur les 4 volets du contrat.

VOLET	BILAN À MI-PAROURS (2017-2019)	PO = priorité opérationnelle			P = priorité brute		TOTAL (P1 + P2) ou (PO1 + PO2 + PO3)
		PO 1	PO 2	PO 3	P1	P2	
A. GESTION QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE	Montants engagés en €	37 110 543	11 835 616	195 000	37 658 183	11 482 976	49 141 159 €
	Taux d'engagement financier (engagé 2017- 2019 / prévisionnel)	119%	115%	90%	119%	114 %	118%
	Taux d'engagement technique (nb d'actions)	77% (13 sur 17)	78 % (7 sur 9)	/	70 % (19 sur 27)	54% (7 sur 13)	65 % (26 sur 40)
B. QUALITÉ DE L'EAU	Montants engagés en €	7 063 664	6 302 789	42 000	8 617 136	4 791 317	13 408 453
	Taux d'engagement financier (engagé 2017- 2019 / prévisionnel)	41%	52%	4%	36%	73%	44%
	Taux d'engagement technique (nb d'actions)	100 % (10 sur 10)	60 % (6 sur 10)	/	70 % (14 sur 20)	46 % (6 sur 13)	60 % (20 sur 34)
C. MILIEUX AQUATIQUES	Montants engagés en €	2 729 231	924 960	1 668 900	5 023 991	299 100	5 323 091 €
	Taux d'engagement financier (engagé 2017- 2019 / prévisionnel)	88%	43%	45%	84%	10%	60%
	Taux d'engagement technique (nb d'actions)	90 % (9 sur 10)	50 % (5 sur 10)	/	62 % (13 sur 21)	61 % (11 sur 18)	48 % (24 sur 50)
D. GOUVERNANCE	Montants engagés en €	1 992 985	/	0	1 992 985	0	1 992 985 €
	Taux d'engagement financier (engagé 2017- 2019 / prévisionnel)	103%	/	0	101%	0	99%
	Taux d'engagement technique (nb d'actions)	100% (7 sur 7)	/	/	90 % (8 sur 9)	33 % (1 sur 3)	75 % (9 sur 12)
TOTAL CONTRAT	Montants engagés en €	48 896 423	19 063 365	1 905 900	53 292 295	16 573 393	69 865 688
	Taux d'engagement financier (engagé 2017- 2019 / prévisionnel)	92%	78%	38%	84%	84%	84%
	Taux d'engagement technique (nb d'actions)	89 % (39 sur 44)	62 % (18 sur 29)	/	70 % (54 sur 77)	53 % (25 sur 47)	58% (79 sur 136)

Le volet A sur la gestion quantitative a connu un fort taux de réalisation, qui est le reflet de la mobilisation du territoire sur cette problématique, et notamment des collectivités. Cela se traduit par une réalisation financière dépassant le prévisionnel. L'action phare d'un point de vue connaissance est l'étude sur les karts Hettangien et Urgonien. Cette étude a permis à l'EPTB d'améliorer la compréhension du fonctionnement complexe de ces systèmes souterrains et d'amorcer une réflexion sur la maîtrise d'ouvrage concernant le suivi des piézométriques du bassin versant.

Le volet B sur la qualité de l'eau est celui qui connaît le plus faible taux d'engagement. Cela est notamment lié au report d'opérations d'envergures en seconde phase, comme le projet global de station d'épuration et réseaux de Remoulins et celui du réseau de transfert de Vers Pont du Gard à cette même station, opérations qui ont été engagées en 2020.

Le volet C sur les milieux aquatiques a vu l'EPTB prendre la compétence GEMAPI sur le bassin versant, devenant ainsi le premier opérateur pour la restauration des cours d'eau et l'entretien des ripisylves et des atterrissements. Sur la partie étude, le plan de gestion du Gardon d'Anduze a permis d'apprécier le transport sédimentaire à l'échelle de ce bassin et propose des pistes pour le favoriser. Sur la partie zone humide, la politique de l'EPTB sur la commune d'Aramon porte ses fruits, avec la création d'une zone humide et le lancement d'une vaste politique d'acquisitions sur la zone humide de la Palun.

Enfin, pour le volet D sur la gouvernance et la communication, la prise de compétence GEMAPI sur le bassin versant s'est bien déroulée et l'EPTB a montré ses capacités de rassemblement et de conviction auprès des élus.

2. Mise en œuvre des bonifications contractuelles et de l'engagement financier de l'agence

Le contrat des Gardons a largement mobilisé toutes les possibilités de bonifications contractuelles prévues au 10^{ème} programme.

Ainsi, il prévoyait :

- des garanties de taux sur la plupart des opérations ;
- des opérations avec taux d'aide majoré. Ces majorations de taux représentaient 1.9 M€ ;
- des aides spécifiques contractuelles (opérations éligibles uniquement dans le cadre du contrat) pour 759 k€ ;
- un maintien des conditions du 10^{ème} programme pour certaines opérations en 2019 (1^{ère} année du 11^{ème} programme) : 4.6M€ sur les économies d'eau et 1.6M€ sur les milieux aquatiques.

Ces bonifications, hors garanties de taux, représentaient 2.7M€ soit environ 6% de l'engagement total de l'agence sur ce contrat. En effet, au global, l'agence s'était engagée à apporter au maximum 45.6 M€ sur 2017-2019.

2.1 Bilan sur les aides majorées lors de la 1ère phase

Le tableau ci-dessous regroupe les aides majorés de la première phase du contrat des Gardons.

Maître d'ouvrage	Opération	Année de réalisation (prévis.)	Montant de l'opération (€)	Taux Agence	Majoration Agence	BILAN (montant, année d'engagement)
Communauté de Communes Grand Combien ou Communauté Alès Agglomération	Réhabilitation des réseaux assainissement - Grand Combe	2017	250 000	30%	20%	Non engagé
		2018	750 000	30%	20%	350 000 €, 2019
Communauté Alès Agglomération	Réhabilitation des réseaux d'assainissement - St Privat des Vieux	2017	670 000	30%	20% (1)	437 000 €, 2017
	Réhabilitation des réseaux d'assainissement – St Christol les Alès	2018	300 000	30%	20% (2)	595 000 €, 2019
SI Remoulins et St Bonnet du Gard	STEU intercommunale	2018	5 300 000	30%	20% (3)	Non engagé en 1ere phase du contrat
Collias	STEU + réseau de transfert	2017	1 860 000	30%	20% (4)	1 032 901 €, 2017
EPTB	Etude des toxiques sur les exutoires de l'ancien site minier de Saint Félix de Pallières	2018	145 000	50%	30%	Non engagé
EPTB	Suivi environnemental sur la Droude et le Briançon	2018	24 000	50%	30%	Non engagé
EPTB	Etudes préalables à la mise en place de ZTHA Briançon	2017	30 000	50%	30%	40 000 €, 2017
EPTB	Plan de Gestion Durable Gardon d'Anduze Volet étude	2017	50 000	50%	30%	60 000 €, 2017
		2018	100 000			Pas d'engagement

Rappel des conditions de 2017 (extrait de convention du contrat de rivière des Gardons, p4) :

L'attribution des majorations de taux prévues ci-dessus est liée au strict respect des calendriers d'engagement des actions, ainsi qu'aux contre parties suivantes :

- (1) La majoration de taux est conditionnée à l'amélioration (équipements complémentaires) de l'autosurveillance des réseaux d'Alès. (Dépôt de dossier en 2017)
- (2) La majoration de taux est conditionnée au lancement de l'étude relative à l'amélioration du fonctionnement des réseaux d'assainissement d'Alès (dépôt de dossier en 2018)
- (3) La majoration de taux est conditionnée au raccordement de la commune de Vers Pont du Gard sur l'ouvrage considéré (dépôt de dossier fin 2017). Cette majoration est par ailleurs définie dans le contrat ERU de Décembre 2015.
- (4) La majoration de taux est conditionnée à la mise en transparence écologique du seuil de Collias (dépôt de dossier en 2018).

Sur les 8 opérations proposées durant la phase 1, seul 4 d'entre elles (en bleu dans le tableau ci-dessus) ont respecté l'engagement initial, pour un montant total de subvention de 814 950 €.

2.2 Aides spécifiques contractuelles

La majorité des aides spécifiques contractuelles de la première phase du contrat ont respecté les délais, seule une contrepartie n'a pu être faite dans les temps. Cela correspond à la contrepartie pour la création du sentier pédagogique sur St Christol : la réhabilitation des réseaux assainissement de St Christol a eu lieu en 2018 au lieu de 2017.

Maître d'ouvrage	Opération	Année de réalisation	Montant de l'opération	Taux subvention Agence	Contrepartie attendue par l'Agence					BILAN (montant, année d'engagement)
					Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Année de réalisation	Montant de l'opération	Taux et subvention Agence	
MNE30	Animation scolaire	2017	30 000	50%	Respect des délais					32 720 €, 2017
		2018	60 000	50%	Respect des délais					32 814 €, 2018
EPTB	Restauration et entretien de la ripisylve : équipe verte + prestations externalisées	2017/2018	1 450 000	30%	Collias	STEP + réseau de transfert	2017	1 850 000	50%	Collias : 1 032 901 €, 2017
Alès Agglomération	Restauration et entretien de la ripisylve : équipe verte + prestations externalisées	2017	235 000	30%	Alès Agglomération	Assainissement Réhabilitation des réseaux de St Privat des Vieux	2017	670 000	50%	St Privat : 437 000 €, 2017
Saint Christol les Alès	Restauration et entretien de la ripisylve	2017	15 000	30%						
Saint Hilaire de Brethmas	Restauration et entretien de la ripisylve	2017	15 000	30%						
Alès Agglomération	Restauration et entretien de la ripisylve : équipe verte + prestations externalisées	2018	470 000	30%		Assainissement : Diagnostic des réseaux d'Alès	2018	300 000	50%	Engagé
Saint Christol les Alès	Création d'un sentier pédagogique	2018	50 000	30 %		Assainissement : Réhabilitation des réseaux de St Christol les Alès	2018	300 000	50%	595 000 €, 2019
SM Galeizon	Restauration et entretien de la ripisylve : équipe verte + prestations externalisées	2017	48 000	30%	EPTB	Plan de Gestion Durable – Gardon d'Anduze. Volet étude	2017/2018	150 000	80%	60 000 €, 2017
		2018	96 000	30%						

2.3 Etat d'avancement de l'ensemble des opérations prioritaires

Le contrat de rivière identifiait des opérations prioritaires et un avancement attendu de ces opérations à la fin de la première phase.

L'ensemble des opérations prioritaires pour la mise en œuvre du programme de mesures du SDAGE Rhône-Méditerranée ont bien été engagées lors de la première phase du contrat.

	Réf action	Maîtres d'ouvrage	Opération	Avancement attendu	Bilan fin de 1 ^{ère} phase
VOLET A : GESTION QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE	A-III 1.1	EPTB GARDONS	PGRE	Approuvé par la CLE	juin-18
	A-IV 2.1 A-IV 2.2	Collectivités	Travaux d'économies d'eau - AEP P1-	75% des opérations engagées (nombre de collectivités et montant de travaux)	2.1 (urbain): 110% (nb) 55% (montants) 2.2 (rural): 125 % (nb), 135% (montants)
	S.O.	EPTB GARDONS	Bilan et impact des actions d'économies d'eau engagées en 1 ^{ère} partie de contrat	achevé	Suivi en continu, bilans annuels PGRE
	A-IV 4.6	SISE du canal de Boucoiran	Orientation de gestion des prélèvements - Etude	achevé	En cours avec la Ch.Agr.30
	A-IV 4.1	Chambre agriculture du Gard	Travaux d'économies d'eau hors AEP – Volet Animation-	Emergence de 5 dossiers d'économies d'eau.	Accompagnement de 5 exploitations en Gardonnenque
VOLET B : QUALITE DE LEAU	B-III 3.1	S.I.E de Remoulins & St Bonnet du Gard	STEP intercommunale	Travaux engagés	4 022 482 €, 2020
		Commune de Collias	STEP de Collias	Travaux engagés	1 032 901 €, 2017
	B-III 3.2	Communauté Alès Agglomération	Traitement tertiaire STEP de St Jean du Gard	Travaux achevés	Engagé 2019
	B-III 1		Diagnostic des réseaux d'assainissement d'Alès	Etude engagée	Engagé
	B-III 2.1		Réhabilitation des réseaux d'assainissement – St Christol les Alès & St Privat des vieux	Travaux achevés	St Christol : 595 000 €,2019 St Privat : 437 000 €, 2017
			SIAEP de Tornac et Massillargues Atuech	Démarche AAC de Massillargues Attuech	Programme d'actions engagé
VOLET C : MILIEUX	C-I 2.2	EPTB GARDONS	Plan de Gestion Durable – Gardon d'Anduze.	Etude achevée – niveau AVP	Achevée (scenarii et suites), dernier COPIL début 2019
	C-IV 2.1	EPTB GARDONS OU COLLECTIVITES	Franchissabilité des Seuils de Remoulins	Projet défini – niveau PRO	Annulé pour le seuil canal de Beaucaire : travaux effectués par l'ASA rendent seuil franchissable par bras de contournement (AFB). En phase réalisation pour le seuil de Remoulins.
	C-IV 2.2		Franchissabilité du Seuil de Collias	Travaux engagés	Avant-projet mais travaux suspendus (attente déplacement captage AEP Collias)

Ce résultat démontre de la vitalité de ce bassin versant. Globalement toutes les actions prioritaire sont connu un avancement significatif et la plupart ont respecté l'objectif d'avancement attendu.

Concernant les opérations de première priorité opérationnelle prévues dans la première phase du contrat, on note que seulement 3 actions sur 44 n'ont pas été réalisées (voir tableau ci-dessous pour la justification).

CODE ACTION	INTITULÉ	MAITRISE D'OUVRAGE	COMMENTAIRE
A-IV-4.5	Réalisation de stockages individuels essentiellement en Cévennes	Agriculteurs	Réunion automne 2019 EPTB/Agence de l'eau concernant les potentialités de financement + réunion avec les élus de CC Cévennes au Mont Lozère : prévision 2020 = lancement d'un état des lieux des petits ouvrages de stockages existants via la connaissance locale
B-V-1.4	Adaptation des pratiques agricoles aux enjeux de protection de la ressource dans les secteurs du Briançon et de la Droude	Chambre d'agriculture du Gard	Arrêt en 2018 suite au changement du dispositif d'aide (arrêt des Mesures agro-environnementales) ; poursuite de l'accompagnement technique des viticulteurs pour l'amélioration des pratiques vers un moindre impact sur la qualité de l'eau ; sur le secteur du Briançon est maintenu la présence annuelle du Groupe de Veille et d'Alerte Sanitaire (GVAS).
B-V-1.5	Suivi environnemental sur la Droude et le Briançon	EPTB Gardons, autres	Action non engagée par manque de capacité de portage et arrêt des actions agricoles autour des PAEC (Cf. B-V-1.4), sans dynamique agricole, cette action perd son sens

Enfin, sur 77 opérations prévues en première priorité brute, seules 10 n'ont pas été réalisés. On retrouve les opérations ci-dessous avec la raison de leur non réalisation.

CODE ACTION	INTITULÉ	MAITRISE D'OUVRAGE	COMMENTAIRE
B-IV-1.2	Travaux de gestion des sites d'extraction (mines découvertes) de Saint Sébastien d'Aigrefeuille	État	Pas d'action en première phase de contrat, pas d'information sur la programmation. Proposition de suppression de l'action
B-IV-2.1	Animation pour la mise en place d'une opération collective de réduction des toxiques dans l'agglomération alésienne	Chambre de commerce et d'industrie	La CCI, après avoir déposé et obtenu le financement d'un poste par l'Agence, a renoncé finalement à ces actions
B-IV-2.1	Travaux ou actions de réduction des flux de toxiques et non toxiques sur l'agglomération alésienne	Industriels	La CCI, après avoir déposé et obtenu le financement d'un poste par l'Agence, a renoncé finalement à ces actions
B-V-1.4	Adaptation des pratiques agricoles aux enjeux de protection de la ressource dans les secteurs du Briançon et de la Droude	Chambre d'agriculture du Gard	Cf. Tableau 3
B-V-1.5	Suivi environnemental sur la Droude et le Briançon	EPTB Gardons, autres	Cf. Tableau 3
B-V-1.6	Adaptation des pratiques agricoles aux enjeux de protection de la ressource dans un nouveau secteur	Chambre d'agriculture du Gard	Action non engagée en lien avec l'arrêt des actions agricoles autour des PAEC (fin des Mesures agro-environnementales), et donc absence de capacité de portage. Sans dynamique agricole cette action perd son sens (Cf. B-V-1.4). Proposition de suppression
C-III-1.5	Etude de franchissabilité du seuil de Ners aval - Concertation pour une solution partagée	Commune, EPTB Gardons	Pas d'action planifiée à ce stade suite à l'étude de 2013. Maintien mais décalage en 2022

C-III-2.3	Restauration de la continuité écologique au droit du seuil du canal de Boucoiran	Syndicat du canal de Boucoiran	Pas d'action planifiée à ce stade ; la franchissabilité sera intégrée à la réflexion sur la réalisation d'une échancrure sur le seuil pour réduire l'incertitude des mesures de la station hydrométrique (aménagement du seuil pour mesure des débits d'étiage, intégrant une passe à anguille, cf. action A-1-2.1).
C-IV-3.5	Travaux d'amélioration ou par opportunité	EPTB Gardons, autres	Demande de financement peu probable, manque de temps
D-I-2.3	Communication ciblée sur les béals	EPTB Gardons /PNC	Action possible en 2020 ou 2021

2.4 Bilan du maintien taux 10^{ème} en 2019

L'Agence s'était engagée à garantir en 2019 le taux du 10^{ème} programme pour les actions précisées ci-dessous :

- Volet A : action A-IV-2.1 : Travaux d'amélioration des rendements AEP de première priorité en zone urbaine ;
- Volet A : action A-IV-2.2 : Travaux d'amélioration des rendements AEP de première priorité en zone rurale ;
- Volet C : action C-III-2.1 : Restauration de la continuité écologique au droit du seuil de Beaucaire.

Grâce au financement du conseil départemental du Gard à hauteur de 30% pour les actions d'améliorations de rendement de réseau d'alimentation en eau potable, l'Agence n'a pas eu besoin de financer ces actions au taux du 10^{ème} programme, à l'exception de 2 dossiers sous maîtrise d'ouvrage d'Alès Agglomération :

- Avenue des Frères Lumière à Alès : taux d'aide 70% - assiette retenue : 665 770 €
- Programme 2019 du syndicat de l'Avène : taux d'aide 60% - assiette retenue : 1 757 000 €

Enfin, la construction d'une nouvelle passe à poissons au niveau du seuil de Remoulins a été financé fin 2018, lors du 10^{ème} programme. En effet, l'ASA du canal de Beaucaire a abandonné le seuil aval du canal (seuil de la Foux), les travaux effectués à cette occasion ayant entraîné le contournement par le Gardon. Cette situation a amorcé une incision du lit entre la passe et l'ancien seuil et un abaissement de la ligne d'eau. L'incision n'est pas encore stabilisée à ce jour. L'Agence est intervenue pour un montant de 1 021 000 € sur cette opération.

3. Elaboration de la 2nde phase du contrat

La réactualisation vise essentiellement à optimiser le contrat de rivière dans la seconde partie de sa réalisation et à construire un nouveau volet contractuel avec l'Agence de l'eau sur la période 2020-2022, sur la base du bilan au terme de la troisième année de mise en œuvre. Le volet contractuel avec les autres partenaires n'est pas modifié.

Le réajustement des actions et de leur calendrier prévisionnel est effectué en lien avec :

- ➔ l'évolution du contexte, des compétences (GEMAPI, eau et assainissement), des dispositifs d'accompagnement financier ;
- ➔ l'évolution de la connaissance ;
- ➔ les difficultés d'avancement ou la capacité de portage.

La gestion de certaines actions prioritaires a pu aussi s'effectuer par décalage de priorité (les actions qui ont peu de chance d'être réalisées sont en PO3).

Pour effectuer ce réajustement, l'ensemble des maîtres d'ouvrage identifiés initialement (maîtres d'ouvrages susceptibles de porter des actions éligibles selon le XIème programme de l'Agence de l'eau) a été sollicité entre septembre et décembre 2019, sur la base de la programmation initialement inscrite au contrat. Les services techniques départementaux de la Lozère et du Gard, ainsi que ceux de la DDTM et de l'ARS ont également été mobilisés compte-tenu de leur bonne connaissance des projets sur le secteur lozérien.

Les échanges par courriel ou téléphone ont été privilégiés, et des réunions spécifiques organisées avec les services de certaines EPCI, notamment compte-tenu du volume important des opérations envisagées et pour mutualiser les informations transmises par les maîtres d'ouvrage (d'Alès agglomération et Nîmes Métropole).

Il convient de signaler ici les particularités de la programmation « assainissement » : les prévisions initiales inscrites au contrat ont été revues au regard des priorités inscrites dans le PAOT (feuille de route du SDAGE en vigueur déclinée à l'échelle départementale), mais aussi en tenant compte des non-conformités au regard de la Directive ERU ou des Arrêtés préfectoraux, des problèmes identifiés localement par les services chargés du contrôle (DDTM du Gard) et du travail en cours depuis 2018 de préparation du prochain SDAGE sur 2022-2027. En effet, ont été sollicités en priorité les maîtres d'ouvrages des systèmes d'assainissement situés sur des masses d'eau classées, lors de la mise à jour de l'état des masses d'eau en 2018, comme « risque de ne pas atteindre les objectifs environnementaux » en raison de pressions de pollution par les nutriments urbains et industriels.

La phase 2 du contrat : document contractuel 2020 - 2022

Les modalités du contrat

Entre,

L'EPTB Gardons représentée par son Président, Monsieur XXX,
en vertu de la délibération n°..... du, désignée ci-après par « EPTB Gardons »,

Et,

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, établissement public de l'Etat, représentée par
Monsieur Laurent ROY, Directeur Général, désignée ci-après par « l'agence »,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 : Périmètre du contrat

Le contrat porte sur le territoire du bassin versant des Gardons élargi à la zone inondable sur Aramon (périmètre SAGE).

Article 2 : Durée du contrat

Le présent contrat est conclu pour une durée de 3 ans, soit de 2020 à 2022.

Article 3 : Contenu du contrat

Le programme opérationnel comprend 328 opérations réparties en 4 grands volets et mobilise plus d'une cinquantaine de maitres d'ouvrages.

Le détail de ces opérations (précisant les plans de financement et les calendriers de réalisation) est donné dans le tableau « Programme d'actions du contrat des Gardons – 2020-2022 (annexe 1). Ces opérations sont décrites par les fiches-actions présentées en CLE.

Volet	Sous Volet	Nombre de fiches d'actions	Montant des travaux
A – Gestion quantitative	A1 Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	106	38 452 690 €
	A2 Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	28	2 535 000 €
	A3 Sensibilisation des acteurs de l'eau	3	43 560 €

B – Améliorer la qualité de la ressource en eau	B1 Amélioration des connaissances	3	290 000 €
	B2 Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	46	2 458 700 €
	B3 Industries, Mines et Autres Activités	4	828 000 €
	B4 Pollutions diffuses	4	230 000 €
	B5 Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	62	23 197 178 €
	B6 Travaux d'amélioration des systèmes d'assainissement	25	17 796 617 €
	B7 Améliorer et fiabiliser la qualité des eaux de baignade	2	30 000 €
C – Préservation et restauration des Milieux	C1 Améliorations des connaissances générales	4	222 000 €
	C2 Assurer une gestion équilibrée entre usages et préservation des milieux	3	98 500 €
	C3 Mise en œuvre des plans de gestion des milieux aquatiques	9	3 240 000 €
	C4 Préserver, gérer et reconquérir les zones humides	2	740 000 €
	C5 Restauration de la continuité écologique	4	391 000 €
	C6 Restaurer les milieux physiques	4	1 092 000 €
D – Gouvernance	D1 Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat de rivière	20	1 889 400 €
Total		329	93 534 645 €

Les opérations phares de cette seconde phase du contrat sont les suivantes par volet :

Volet	Actions	Montant des travaux
A	Etude de 4 systèmes aquifères et d'un système alluvionnaire et identification des zones de sauvegarde	756 000€
A	Mise en œuvre du PGRE : Economies d'eau Projet de substitution	28,5 M€ 9,4 M€
B	Résolution de points noirs du bassin versant : Création STEP Remoulins Création du réseau de transfert Vers Pont du Gard Réhabilitation des réseaux sur la CA d'Alès	4,4 M€ 2,2 M€ 15,7 M€
C	Restauration de la continuité écologique à l'aval de la Droude Restauration de la zone humide de la Palun Restauration physique du Gardon d'Anduze	0,3M€ 0,5 M€ 0,8 M€

Les enveloppes prévisionnelles pour la seconde phase issues du réajustement à mi-parcours sont présentées dans le tableau ci-après. Elles sont indicatives, l'assiette des opérations étant variable, hors taxe ou TTC.

Par cohérence avec d'autres outils de programmation et le contrat de rivière initialement signé en 2017, cette réactualisation à mi-parcours est présentée avec des années d'engagement financier (année de dépôt de la demande de financement) et non des années de réalisation.

Tableau 1 : Réajustement des enveloppes prévisionnelles à mi-parcours (€, mélange de HT et TTC)

VOLET	Prév. 2020 initial (2017)	Prév. 2020 (actu)	Prév. 2021 (2017)	Prév. 2021 (actu)	Prév. 2022 initial (2017)	Prév. 2022 (actu)
A – Gestion quantitative	13 359 575	11 507 200 €	5 257 460	14 622 560 €	5 139 500	14 901 490 €
B – Qualité de l'eau	7 150 000	21 955 895 €	3 957 000	8 847 600 €	2 672 000	14 027 000 €
C – Milieux aquatiques	4 351 000	1 205 500 €	2 919 000	1 922 000 €	1 861 000	2 656 000 €
D - Gouvernance	552 000	621 000 €	552 000	617 400 €	579 600	639 000 €
TOTAL	25 412 575	35 289 595 €	12 685 460	26 009 560 €	10 252 100	32 235 490 €

Cette mise à jour aboutit à une augmentation générale sur les 4 volets des montants prévus de travaux, représentant plus de 100% d'augmentation sur la seconde phase. Les volets Gestion Quantitative et Qualité de l'eau subissent une augmentation la plus significative. Cette situation s'explique par la mise en place du plan d'action du PGRE avec de nombreux dossiers d'économie d'eau proposés dans cette seconde phase et des travaux importants sur l'assainissement afin de résoudre les points noirs du département.

Article 4 : Principaux enjeux identifiés sur le territoire et les actions du contrat du bilan à mi-parcours

Le tableau suivant présente le réajustement à mi-parcours des opérations du contrat de rivière des Gardons vis-à-vis des mesures du PDM, pour certaines indirectes (études qui concourent à des travaux) pour le bassin versant des Gardons (masses d'eau superficielles) et ses masses d'eau souterraines. Les fiches opérations précisent pour chaque opération les mesures du PDM visées.

Contrat de rivière (2017-2022) et programme de mesures (2016-2021)				
Pressions à traiter	Code	Intitulé de la mesure	Secteurs ou code des masses d'eau concernées)	Opérations du contrat de rivière
Prélèvements	RES0201	Mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'agriculture	322, bv	A-1-1.1 à 6 (pré-requis aux mesures RES0201),

				A-I-3.2, A-IV-4.1 à 6
	RES0202	Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités	322, bv	A-IV-1 à 3
	RES0301	Mettre en place un Organisme Unique de Gestion Collective en ZRE	bv	-
	RES0303	Mettre en place les modalités de partage de la ressource en eau	322, bv	A-III-1.1
Pression à traiter : Altération de l'hydrologie	RES0601	Réviser les débits réservés d'un cours d'eau dans le cadre strict de la réglementation	bv	-
Pollution diffuse par les pesticides	AGR0303	Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire	322, 220, bv	B-V-1.1, 1.4
	AGR0401	Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)	322, 220, bv	B-V-1.1, 1.4
	AGR0503	Elaborer un plan d'action sur une seule AAC	322, 323, 220 (nutriments, pesticides)	B-V-1.1
	COLO201	Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives	bv	
Pollution ponctuelle par les substances (hors pesticides)	IND0601	Mettre en place des mesures visant à réduire les pollutions des "sites et sols pollués" (essentiellement liées aux sites industriels)	bv	B-IV-1.1, 3.1 et 3.2
	IND0901	Mettre en compatibilité une autorisation de rejet avec les objectifs environnementaux du milieu ou avec le bon fonctionnement du système d'assainissement récepteur	bv	-
Pression à traiter : Pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances (pesticides)	ASS0201	Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales strictement	bv	-
	ASS0401	Reconstruire ou créer une nouvelle STEP dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)	bv	B-III-3-(fusion de B-III-3.1 à 3 en une seule opération B-III-3)
	ASS0501	Equiper une STEP d'un traitement suffisant dans le cadre de la Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)	bv	B-III-3 (fusion de B-III-3.1 à 3 en une seule opération B-III-3)
	ASS0502	Equiper une STEP d'un traitement suffisant hors Directive ERU (agglomérations >=2000 EH)	bv	B-III-3-(fusion de B-III-3.1 à 3 en une seule opération B-III-3)
	ASS0601	Supprimer le rejet des eaux d'épuration en période d'étiage et/ou déplacer le point de rejet	bv	B-III-3-(fusion de B-III-3.1 à 3 en une seule opération B-III-3)
Pression à traiter : Altération de la continuité	MIA0301	Aménager un ouvrage qui contraint la continuité écologique (espèces ou sédiments)	bv	C-III-2.1 à 2.7
Pression à traiter : Altération de la morphologie	MIA0101	Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver les milieux aquatiques	bv	C-I-2.2 à 2.3
	MIA0203	Réaliser une opération de restauration de grande ampleur de l'ensemble des fonctionnalités d'un cours d'eau et de ses annexes	bv	C-V-1.2
	MIA0204	Restaurer l'équilibre sédimentaire et le profil en long d'un cours d'eau	bv	C-I-2.2 à 2.3 C-I-3.1 et 3.2, C-V-1.1 et 2C-V-1.6 à 1.9)
Directive concernée : Qualité des eaux de baignade	AGR0801	Réduire les pollutions ponctuelles par les fertilisants au-delà des exigences de la Directive nitrates	bv	B-V-1.1
	ASS0201	Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales strictement	bv	-

	ASS0302	Réhabiliter et ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées hors Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)	bv	B-III-1 et 2 (B-III-2.1 à 2.3 fusionnées en une seule opération B-III-2)
	ASS0801	Aménager et/ou mettre en place un dispositif d'assainissement non collectif	bv	B-II-2
Directive concernée : Protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole	AGR0201	Limiter les transferts de fertilisants et l'érosion dans le cadre de la Directive nitrates	128, 532, 22, 323, bv	B-V-1.1
	AGR0301	Limiter les apports en fertilisants et/ou utiliser des pratiques adaptées de fertilisation, dans le cadre de la Directive nitrates	128, 532, 22, 323 bv	B-V-1.1
	AGR0803	Réduire la pression azotée liée aux élevages dans le cadre de la Directive nitrates	323, 128, 532, 220	-
Directive concernée : Préservation de la biodiversité des sites NATURA 2000	MIA0602	Réaliser une opération de restauration d'une zone humide	602	C-IV-3.2 à 3.5
Directive concernée : Qualité des eaux destinée à la consommation humaine	AGR0503	Elaborer un plan d'action sur une seule AAC	323, 220 (cf pollution diffuse par les pesticides)	B-V-1.1

Article 5 : programme d'actions du contrat

Le programme de travaux, objet du présent contrat, comprend la réalisation, suivant le calendrier précisé ci-après, des opérations listées dans le tableau en annexe 1.

Pour les travaux relevant de l'assainissement et de l'eau potable, les conditions de sélectivité du programme s'appliquent (prix de l'eau minimum, indice de connaissance, remplissage de l'observatoire des services).

Les montants indiqués sont sous réserve des coûts plafonds prévus par les modalités en vigueur du programme à la date de chaque décision d'aide.

Concernant les missions d'animation, l'assiette retenue sera définie chaque année selon les missions éligibles.

Les taux d'aides indiqués dans le tableau en annexe 1 sont donnés à titre indicatif. L'engagement de l'agence de l'eau figure en article 6.

Article 6 : engagements des partenaires

1. Engagement des maîtres d'ouvrage des actions

Les maîtres d'ouvrage des actions s'engagent, dans la mesure de leurs règles de fonctionnement et de leurs contraintes propres (budget, contexte financier et réglementaire....) à réaliser les opérations indiquées selon l'échéancier prévu à l'article 5.

L'agence de l'eau impose aux titulaires des aides proposées dans le cadre de ce contrat s'engagent à faire connaître sous une forme appropriée que l'opération est aidée avec la participation financière de l'agence de l'eau :

- Pour toutes les actions d'information et de communication du maître d'ouvrage : apposition du logo et référence à l'aide de l'agence ;
- Pour les travaux d'un montant d'aide supérieur à 150 000 € : mise en place d'un panneau d'affichage temporaire comportant l'apposition du logo et la référence à l'aide de l'agence ;
- Pour les études : faire figurer en première page du rapport l'apposition du logo et la référence à l'aide de l'agence ;
- Pour les travaux d'un montant d'aide supérieur à 600 000 € : obligation d'organiser une inauguration avec la presse (le carton d'invitation devra avoir été validé par l'agence de l'eau), et d'apposer sur les ouvrages un panneau permanent comportant le logo et la référence à l'aide de l'agence.

2. Engagement de l'EPTB Gardons et gouvernance

Dans le cadre de ses compétences et de sa capacité budgétaire, l'EPTB Gardons, porteur de la démarche et maître d'ouvrage de nombreuses actions, s'engage à assurer la conduite et la réalisation des actions du contrat qui lui incombent en donnant la priorité aux actions classés selon l'indicateur défini ainsi : 80% des PO1 + 50% des PO2. Il ne s'engage pas sur les autres actions qui seront conduites en fonction de leur priorité et de leur opportunité (aboutissement d'une action préalable) selon les moyens humains, financiers et techniques du syndicat.

Il assurera l'animation des actions dont il n'est pas maître d'ouvrage selon le même indicateur (80% des PO1 + 50% des PO2) et sur la base de moyens humains constants dont la base est le dimensionnement de l'équipe à la date de validation de l'avenant.

L'EPTB Gardons conditionne ses engagements au titre du contrat à l'acquisition effective des aides financières décrites dans le présent document et ses annexes et aux respects de délais d'attribution des aides et des autorisations réglementaires compatibles avec l'atteinte des objectifs fixés dans le contrat.

L'évaluation du respect des engagements de l'EPTB des Gardons intègrera les éléments de contexte qui peuvent fortement influencer le déroulement d'un programme d'actions : crues importantes, contexte financier, contraintes locales indépendante de l'animation, ...).

L'EPTB Gardons s'appuiera sur la CLE des Gardons pour le suivi de la mise en œuvre du contrat.

3. Engagement de l'agence de l'eau

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse s'engage à participer au financement des actions inscrites au contrat « CONTRAT DE RIVIERE des Gardons 2017-2022 phase 2 » sur une période couvrant les années 2020 à 2022 selon les modalités d'aide en vigueur à la date de chaque décision d'aide et sous réserve des disponibilités financières.

Les montants et les taux d'aide de l'agence sont calculés sur la base des modalités d'intervention du programme d'intervention en vigueur lors de l'élaboration du contrat, au vu des éléments techniques disponibles.

L'engagement financier de l'agence de l'eau sur la période 2020 à 2022 ne pourra excéder un montant total d'aide de 15 951 999 euros.

Les aides à l'entretien de la ripisylve sont conditionnées à l'engagement d'opérations prioritaires listées ci-dessous :

- Tranche 2020 : Restauration de la continuité à Remoulins
- Tranche 2021 : Restauration de la zone humide de la Palun (Petite Palun)
- Tranche 2022 : Etude du plan de gestion durable du Gardon en Gardonnenque

Par ailleurs, les actions de gestion des espèces exotiques envahissantes sont subordonnées à un plan de gestion des espèces exotiques envahissantes selon les attendus de la stratégie de bassin.

Les aides à la communication sont éligibles si elles figurent au plan de communication joint en annexe 2.

Dans le cadre du présent contrat, l'Agence de l'eau s'engage spécifiquement sur les points suivants :

➤ **Garantie de financement et de taux d'aides**

Compte tenu des objectifs d'atteinte du bon état des eaux fixés dans le cadre du SDAGE Rhône méditerranée, le contrat «CONTRAT DE RIVIERE des Gardons 2017-2022 phase 2» identifie des actions prioritaires. Pour ces actions identifiées et listées ci-dessous, l'agence de l'eau garantit le financement aux taux prévus à l'article 5, dans la limite des montants d'aide prévus au contrat et sous réserve du respect de l'échéancier prévu au contrat.

Maître d'ouvrage	Volet	Type d'opération	Libellé détaillé de l'opération	PDM 2016-2021	chgt clim oui_non	Année d'engagement ordre de service	Montant de l'opération	Assiette Agence de l'opération	Taux d'aide de l'agence aide classique_bonus	Montant aide totale de l'Agence aide classique_bonus
EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Etude d'un système aquifère - Secteur de l'Uzège (Urgonien, Molasses et Crétacé)	pré requis aux mesures RES0201, 202 et 303 des ME DR377 et 379	oui	2020	375 000 €	375 000 €	70%	262 500 €
EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Etude d'un système aquifère -(Alluvions)	pré requis aux mesures RES0201, 202 et 303 de la ME DG322 et DR377 et 379	oui	2020	180 000 €	180 000 €	70%	126 000 €

EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Etude d'un système aquifère - secteur Galeizon-Gardon d'Anduze	pré requis aux mesures RES0201, 202 et 303 des ME DR10791 et 12042	oui	2020	255 000 €	255 000 €	70%	178 500 €
EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Etude d'un système aquifère - secteur Grabieux-Avène-Auzonnet	pré requis aux mesures RES0201, 202 et 303 des ME DR380b et 381	oui	2020	215 000 €	215 000 €	70%	150 500 €
EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Etude d'un système aquifère - Calcaire du Ludien	pré requis aux mesures RES0201, 202 et 303 de la ME DR377 et 379	oui	2021	115 000 €	115 000 €	70%	80 500 €
EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'ensemble des études sur les systèmes aquifères		oui	2020	276 000 €	276 000 €	70%	193 200 €

EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Installation/optimisation de stations hydrométriques stratégiques (Collias, Ners...) et maintien d'une station sur la Lozère	/	non	2020	24 000 €	24 000 €	70%	16 800 €
EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Installation/optimisation de stations hydrométriques stratégiques (Collias, Ners...) et maintien d'une station sur la Lozère	/	non	2021	24 000 €	24 000 €	70%	16 800 €
EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Installation/optimisation de stations hydrométriques stratégiques (Collias, Ners...) et maintien d'une station sur la Lozère	/	non	2022	240 000 €	240 000 €	70%	168 000 €

EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Maintien d'un réseau de suivi pilote dans le secteur cévenol	/	non	2021	30 000 €	30 000 €	70%	21 000 €
EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Maintien d'un réseau de suivi pilote dans le secteur cévenol	/	non	2022	10 000 €	10 000 €	70%	7000
EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Création d'un réseau de suivi complémentaire de l'étiage	/	non	2022	20 000 €	20 000 €	70%	14 000 €
EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Maintien du réseau de suivi du Karst Urgonien	/	non	2020	96 000 €	96 000 €	70%	67 200 €

EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Mise en place d'un réseau de suivi complémentaire des eaux souterraines	/	non	2021	180 000 €	180 000 €	70%	126 000 €
Chambre d'Agriculture du Gard	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Evaluation des besoins actuels et futurs d'eau pour l'agriculture et élaboration de programme d'économie d'eau	RES0201	non	2020	45 000 €	45 000 €	70%	31 500 €
EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Etude de faisabilité de la réutilisation de stockages en eau issus des activités minières	/	non	2021	120 000 €	120 000 €	70%	84 000 €
EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Mise en place d'un observatoire participatif des débits d'étiage	/	non	2020	40 000 €	40 000 €	70%	28 000 €

EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Elaboration et mise à disposition d'une carte de sensibilisation du public sur l'état de la ressource	/	non	2021	12 000 €	12 000 €	70%	8 400 €
EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Elaboration et mise à disposition d'une carte de sensibilisation du public sur l'état de la ressource	/	non	2022	12 000 €	12 000 €	70%	8 400 €
EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Actualisation de l'hydrologie et prise en compte des études réalisées (études karst, etc) et révision des débits-cibles	/	non	2021	150 000 €	150 000 €	70%	105 000 €
EPTB Gardons	A	Sensibilisation des acteurs de l'eau	Sensibilisation aux économies d'eau sur le Galeizon	/	non	2020	11 400 €	11 400 €	70%	7 980 €

EPTB Gardons	A	Sensibilisation des acteurs de l'eau	Accompagnement des collectivités et des professionnels dans les démarches de gestion équilibrée de la ressource et sensibilisation du grand public	/	non	2021	30 000 €	30 000 €	70%	21 000 €
CCCACTS	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	SDAEP St André de Valborgne	RES0202	non	2020	80 000 €	80 000 €	50%	40 000 €
Comps	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	SDAEP Comps	RES0202	non	2020	57 600 €	57 600 €	50%	28 800 €
Uzès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	mise à jour du SDAEP d'Uzès	RES0202	non	2020	100 000 €	100 000 €	50%	50 000 €

Parignargues	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	SDAEP de Parignargues	RES0202	non	2021	100 000 €	100 000 €	50%	50 000 €
CCCACTS	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	SDAEP du SIAEP de Lasalle	RES0202	non	2021	150 000 €	150 000 €	50%	75 000 €
CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	SDAEP Mayre	RES0202	non	2021	150 000 €	150 000 €	50%	75 000 €
CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	SDAEP Laval-Pradel	RES0202	non	2021	150 000 €	150 000 €	50%	75000
CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	SDAEP St Martin de Valgalgues	RES0202	non	2021	150 000 €	150 000 €	50%	75 000 €
CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	compléments au SDAEP sur le territoire du SIAEP des Gardies	RES0202	non	2021	20 000 €	20 000 €	50%	10 000 €

CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	SDAEP de Lézan	RES0202	non	2022	100 000 €	100 000 €	50%	50 000 €
CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	SDAEP de St Jean de Serres	RES0202	non	2022	100 000 €	100 000 €	50%	50 000 €
CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau (Anduze)	RES0202	oui	2020	220 000 €	220 000 €	50%	110 000 €
CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau (Anduze)	RES0202	oui	2021	150 000 €	150 000 €	50%	75 000 €
CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau (Brignon)	RES0202	oui	2022	150 000 €	150 000 €	50%	75 000 €
CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau (SIAEP Tornac)	RES0202	oui	2020	240 000 €	240 000 €	50%	120 000 €

CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau (SIAEP Tornac)	RES0202	oui	2021	160 000 €	160 000 €	50%	80 000 €
Fournès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau	RES0202	oui	2020	260 000 €	260 000 €	50%	130 000 €
Valliguières	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau	RES0202	oui	2021	107 500 €	107 500 €	50%	53 750 €
Valliguières	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau	RES0202	oui	2022	266 000 €	266 000 €	50%	133 000 €
Agriculteurs/CA du Gard	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Equipements des agriculteurs pour la réduction de leur prélèvement	RES0201	oui	2020	37 000 €	37 000 €	70%	25 900 €

Agriculteurs/CA du Gard	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Equipements des agriculteurs pour la réduction de leur prélèvement	RES0201	oui	2021	25 000 €	25 000 €	70%	17 500 €
Agriculteurs/CA du Gard	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Equipements des agriculteurs pour la réduction de leur prélèvement	RES0201	oui	2022	25 000 €	25 000 €	70%	17 500 €
Gestionnaires de béals	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Travaux d'économie d'eau sur les béals	RES0201	oui	2020	10 000 €	10 000 €	70%	7 000 €
Gestionnaires de béals	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Travaux d'économie d'eau sur les béals	RES0201	oui	2021	10 000 €	10 000 €	70%	7 000 €
Gestionnaires de béals	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Travaux d'économie d'eau sur les béals	RES0201	oui	2022	10 000 €	10 000 €	70%	7 000 €
EPTB Gardons	B	Amélioration des connaissances	Etude bilan de la qualité des eaux	pré requis aux mesures sur les pollutions	non	2021	50 000 €	50 000 €	50%	25 000 €

CA Alès	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Bagard	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	60 000 €	60 000 €	50%	30 000 €
CA Alès	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Castelnau Valence	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	40 000 €	40 000 €	50%	20 000 €
CA Alès	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Cruviers-Lascours	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	40 000 €	40 000 €	50%	20 000 €
CA Alès	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Euzet les Bains	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	50 000 €	50 000 €	50%	25 000 €

CA Alès	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Générargues	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	70 000 €	70 000 €	50%	35 000 €
CA Alès	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Massanes	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	30 000 €	30 000 €	50%	15 000 €
CA Alès	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Massillargues Attuech	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	95 000 €	95 000 €	50%	47 500 €
CA Alès	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Méjannes-Les-Alès	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	60 000 €	60 000 €	50%	30 000 €

CA Alès	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Mialet	ASS0801 Diag ANC	non	2021	60 000 €	60 000 €	50%	30 000 €
CA Alès	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Corbès	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	15 000 €	15 000 €	50%	7 500 €
CA Alès	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Mons	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	60 000 €	60 000 €	50%	30 000 €
CA Alès	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Monteils	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	30 000 €	30 000 €	50%	15 000 €

CA Alès	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Ners	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	50 000 €	50 000 €	50%	25 000 €
CA Alès	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Rousson-Saut-du-Loup	ASS0201 pour St Privat des Vieux	non	2020	100 000 €	100 000 €	50%	50 000 €
CA Alès	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Saint-Etienne-de-l'Olm	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	30 000 €	30 000 €	50%	15 000 €
CA Alès	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Saint-Hippolyte-de-Caton	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	30 000 €	30 000 €	50%	15 000 €

CA Alès	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	40 000 €	40 000 €	50%	20 000 €
CA Alès	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Soustelle	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	40 000 €	40 000 €	50%	20 000 €
CA Alès	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Thoiras	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	35 000 €	35 000 €	50%	17 500 €
CA Alès	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Tornac Madeleine	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	40 000 €	40 000 €	50%	20 000 €

Parignargues	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Parignargues	ASS0601 pour Dions-La-Calmette	non	2021	60 000 €	60 000 €	50%	30 000 €
Saint Quentin la Poterie	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Saint Quentin la Poterie	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	30 000 €	30 000 €	50%	15 000 €
Saint-Maximin	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Saint-Maximin	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	50 000 €	50 000 €	50%	25 000 €
Uzès	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Uzès	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	280 000 €	280 000 €	50%	140 000 €

Argilliers	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Argilliers	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	50 000 €	50 000 €	50%	25 000 €
Cévennes au Mont Lozère	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Saint-Privat-de-Vallongue	ASS0201 et ASS0302 pour EP RN106 + Saint-Privat-de-Vallongue	non	2020	20 000 €	20 000 €	50%	10 000 €
CA Nîmes Métropole	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Dions	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	100 000 €	100 000 €	50%	50 000 €
CA Nîmes Métropole	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Sernhac	ASS0401 et ASS0501 pour Remoulins + Collias + Vers-Pont-du-Gard	non	2020	100 000 €	100 000 €	50%	50 000 €

CA Nîmes Métropole	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Saint-Anastasie	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	100 000 €	100 000 €	50%	50 000 €
CA Nîmes Métropole	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA La Calmette	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	100 000 €	100 000 €	50%	50 000 €
CA Nîmes Métropole	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Saint-Genies-de-Malgoires	ASS0601 pour Dions-La Calmette	non	2020	100 000 €	100 000 €	50%	50 000 €
Comps	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Comps	ASS0401 et ASS0501 pour Remoulins + Collias + Vers-Pont-du-Gard	non	2020	47 700 €	47 700 €	50%	23 850 €

CCCACTS	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Saint André de Valborgne	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	50 000 €	50 000 €	50%	25 000 €
Sivom de Collorgues	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA de Collorgues	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	40 000 €	40 000 €	50%	20 000 €
Sivom de Collorgues	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA de Foissac	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	40 000 €	40 000 €	50%	20 000 €
Sivom de Collorgues	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA de Montaren et Saint Médières	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	50 000 €	50 000 €	50%	25 000 €

Cévennes au Mont Lozère	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Moissac Vallée Française	ASS0801 : Diag ANC	non	2021	15 000 €	15 000 €	50%	7 500 €
Cévennes au Mont Lozère	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	Révision SDA St Etienne Vallée Française Village	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	30 000 €	30 000 €	50%	15 000 €
Cévennes au Mont Lozère	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	Révision SDA St Etienne Vallée Française Centre de Vacances	ASS0801 : Diag ANC (ME382a)	non	2021	10 000 €	10 000 €	50%	5 000 €
Vallabrix	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA de Vallabrix	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	50 000 €	50 000 €	50%	25 000 €

Cévennes au Mont Lozère	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA de Bassurels- Les Salidès	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	10 000 €	10 000 €	50%	5 000 €
Cévennes au Mont Lozère	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA de Saint-André-de-Lancize	ASS020 + ASS0302 pour EP RN106 + Saint-Privat-de-Vallongue	non	2022	15 000 €	15 000 €	50%	7 500 €
Cévennes au Mont Lozère	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA de Saint-Martin-de-Lanscuscle	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	10 000 €	10 000 €	50%	5 000 €
CA Alès	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux St Jean du Gard	ASS801 : Diag ANC	non	2021	100 000 €	100 000 €	30%	30 000 €

CA Nîmes Métropole	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Poulx	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	89 000 €	89 000 €	30%	26 700 €
CA Alès	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Grand Combe Les Salles	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	200 000 €	200 000 €	30%	60 000 €
CA Alès	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Cendras l'Abbaye	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	100 000 €	100 000 €	30%	30 000 €
CA Alès	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Salindres	ASS0201 pour St Privat des Vieux	non	2021	350 000 €	350 000 €	30%	105 000 €

CCCACTS	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Saumane	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	300 000 €	300 000 €	30%	90 000 €
CA Nîmes Métropole	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Saint-Chaptes	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	80 000 €	80 000 €	30%	24 000 €
CA Alès	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Boisset Gaujac	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	150 000 €	150 000 €	30%	45 000 €
CA Alès	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Vézenobres	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	200 000 €	200 000 €	30%	60 000 €

Cassagnoles & Maruéjols-les-Gardons	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Cassagnoles & Maruéjols-les-Gardons	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	200 000 €	200 000 €	30%	60 000 €
Valliguières	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Valliguières	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	332 600 €	332 600 €	30%	99 780 €
CCCCTS	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Estréchure	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	610 000 €	610 000 €	30%	183 000 €
SIAEP Remoulins et St Bonnet du Gard	B	Travaux d'amélioration des systèmes d'assainissement	STEU-I de Remoulins	ASS401+501 pour Remoulins + Collias + Vers-Pont-du-Gard	non	2020	4 022 482 €	2 772 774 €	50%	1 386 387 €

CA Alès	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Générargues	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	50 000 €	50 000 €	30%	15 000 €
CA Nîmes Métropole	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Dions	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	89 000 €	89 000 €	30%	26 700 €
CA Nîmes Métropole	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Sernhac	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	89 000 €	89 000 €	30%	26 700 €
CA Nîmes Métropole	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Saint-Anastasia	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	89 000 €	89 000 €	30%	26 700 €

CA Nîmes Métropole	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux La Calmette	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	89 000 €	89000	30%	26700
CA Alès	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Grand Combe - Les Salles	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	1 730 000 €	1730000	30%	519000
CA Alès	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Massanes	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	50 000 €	50000	30%	15000
CA Alès	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux STEU-I de Saint-Hilaire	ASS0201 pour St Privat des Vieux	non	2022	100 000 €	100000	30%	30000

Saint Siffret	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Saint-Siffret	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	150 000 €	150000	30%	45000
Pouzilhac	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Pouzilhac	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	358 275 €	358275	30%	107482,5
CA Alès	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Martignargues	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	50 000 €	50000	30%	15000
SIVOM de Collorgues	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Bourdic	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	50 000 €	50000	30%	15000

CA Nîmes Métropole	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Saint-Genies-de-Malgoires	ASS0601 pour Dions-La Calmette	non	2022	89 000 €	89000	30%	26700
Uzès	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Uzès	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	300 000 €	300 000 €	30%	90000
CA Alès	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Grand Combe - Les Salles	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	370 000 €	370 000 €	30%	111000
CA Alès	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Saint-Christol-lez-Ales	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	2 550 000 €	2 550 000 €	30%	765000

CA Alès	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Boucoiran	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	374 000 €	374 000 €	30%	112 200 €
CA Alès	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Laval-Pradel Pradel	ASS0201 pour St Privat des Vieux	non	2020	405 000 €	405 000 €	30%	121 500 €
CA Alès	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux STEU-I de Saint-Hilaire	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	5 323 000 €	5 323 000 €	30%	1 596 900 €
SIVOM de Collorgues	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Belvezet	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	88 526 €	88 526 €	30%	26557,8

SIVOM de Collorgues	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Montaren-et-Saint-Mediers	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	50 000 €	50 000 €	30%	15000
SIAEP Remoulins et St Bonnet du Gard	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Remoulins	ASS401+501 pour Remoulins + Collias + Vers-Pont-du-Gard	non	2020	700 000 €	700 000 €	30%	210000
SIAEP Remoulins et St Bonnet du Gard	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Remoulins	ASS401+501 pour Remoulins + Collias + Vers-Pont-du-Gard	non	2020	377 518 €	377 518 €	30%	113 255 €
Vers-Pont-du-Gard	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	réseaux transfert Vers-Pont-du-Gard à Remoulins	ASS0401 et ASS0501 pour Remoulins + Collias + Vers-Pont-du-Gard	non	2020	2 200 000 €	1 938 372 €	50%	969 186 €
CCCACTS	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Estézargues	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	560 000 €	560 000 €	30%	168 000 €

CA Nîmes Métropole	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux La-Rouvière	ASS0601 pour Dions-La Calmette	non	2020	89 000 €	89 000 €	30%	26 700 €
CA Nîmes Métropole	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Montignargues	ASS0601 pour Dions-La Calmette	non	2020	89 000 €	89 000 €	30%	26 700 €
CA Nîmes Métropole	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Montagnac	ASS0601 pour Dions-La Calmette	non	2020	89 000 €	89 000 €	30%	26 700 €
Ledignan/Cardet/CA Alès	B	Pollutions diffuses	Animation sur les captages de la CA d'Alès et de Lédignan et Cardet	AGR0303 + AGR0401	non	2020	60 000 €	60 000 €	70%	42 000 €
Ledignan/Cardet/CA Alès	B	Pollutions diffuses	Animation sur les captages de la CA d'Alès et de Lédignan et Cardet	AGR0303 + AGR0401	non	2021	60 000 €	60 000 €	70%	42 000 €

Ledignan/Cardet/CA Alès	B	Pollutions diffuses	Animation sur les captages de la CA d'Alès et de Lédignan et Cardet	AGR0303 + AGR0401	non	2022	60 000 €	60 000 €	70%	42 000 €
EPTB Gardons	B	Pollutions diffuses	Suivi environnemental sur le Briançon	AGR0303 + AGR0401	non	2022	50 000 €	50 000 €	50%	25 000 €
EPTB Gardons	C	Améliorations des connaissances générales	Suivi de la démarche de gestion durable du Gardon d'Alès aval au sein de son espace de mobilité fonctionnel rapproché	MIA0203; MIA0204	non	2021	10 000 €	10 000 €	50%	5 000 €
EPTB Gardons	C	Améliorations des connaissances générales	Définition d'un programme opérationnel de gestion durable du Gardon dans la Gardonnenque au sein de son espace de mobilité fonctionnel rapproché	MIA0101; MIA203 ; MIA0204	non	2022	100 000 €	100 000 €	50%	50 000 €

EPTB Gardons	C	Améliorations des connaissances générales	Bilan de l'évolution des espaces naturels associés à l'espace tampon	MIA0101; MIA0204	non	2021	12 000 €	12 000 €	50%	6 000 €
EPTB Gardons	C	Mise en œuvre ds plans de gestion des milieux aquatiques	Mise en œuvre du programme pluri-annuel de restauration et d'entretien de la ripisylve des cours d'eau sous la compétence de l'EPTB Gardons	/	non	2020	700 000 €	700 000 €	30%	210 000 €
EPTB Gardons	C	Mise en œuvre ds plans de gestion des milieux aquatiques	Mise en œuvre du programme pluri-annuel de restauration et d'entretien de la ripisylve des cours d'eau sous la compétence de l'EPTB Gardons	/	non	2021	700 000 €	700 000 €	30%	210 000 €

EPTB Gardons	C	Mise en œuvre ds plans de gestion des milieux aquatiques	Mise en œuvre du programme pluri-annuel de restauration et d'entretien de la ripisylve des cours d'eau sous la compétence de l'EPTB Gardons	/	non	2022	700 000 €	700 000 €	30%	210 000 €
EPTB Gardons	C	Mise en œuvre ds plans de gestion des milieux aquatiques	Mise en œuvre du programme pluri-annuel de gestion et suivi des atterrissements des cours d'eau sous la compétence de l'EPTB Gardons	/	non	2020	250 000 €	250 000 €	50%	125 000 €

EPTB Gardons	C	Mise en œuvre ds plans de gestion des milieux aquatiques	Mise en œuvre du programme pluri-annuel de gestion et suivi des atterrissements des cours d'eau sous la compétence de l'EPTB Gardons	/	non	2021	250 000 €	250 000 €	50%	125 000 €
EPTB Gardons	C	Mise en œuvre ds plans de gestion des milieux aquatiques	Mise en œuvre du programme pluri-annuel de gestion et suivi des atterrissements des cours d'eau sous la compétence de l'EPTB Gardons	/	non	2022	250 000 €	250 000 €	50%	125 000 €
EPTB Gardons	C	Mise en œuvre ds plans de gestion des milieux aquatiques	Mise en œuvre du plan de gestion des espèces invasives végétales	/	non	2020	130 000 €	130 000 €	30%	39 000 €

EPTB Gardons	C	Mise en œuvre ds plans de gestion des milieux aquatiques	Mise en œuvre du plan de gestion des espèces invasives végétales	/	non	2021	130 000 €	130 000 €	30%	39 000 €
EPTB Gardons	C	Mise en œuvre ds plans de gestion des milieux aquatiques	Mise en œuvre du plan de gestion des espèces invasives végétales	/	non	2022	130 000 €	130 000 €	30%	39 000 €
EPTB Gardons	C	Restauration de la continuité écologique	Etude préalable à la restauration de la continuité écologique sur l'aval de la Droude	MIA0301	oui	2022	21 000 €	21 000 €	50%	10 500 €
EPTB Gardons	C	Restauration de la continuité écologique	Restauration de la continuité écologique au droit du seuil de Ners aval	MIA0301	oui	2022	50 000 €	50 000 €	50%	25 000 €
EPTB Gardons	C	Restauration de la continuité écologique	Restauration de la continuité écologique sur la Droude aval	MIA0301	oui	2021	300 000 €	300 000 €	50%	150 000 €

EPTB Gardons	C	Préserver, gérer et reconquérir les zones humides	Restauration de la zone humide de la Palun (Petite Palun)	MIA0602	oui	2021	500 000 €	500 000 €	50%	250 000 €
EPTB Gardons	C	Préserver, gérer et reconquérir les zones humides	Création d'une zone humide à Théziers	MIA0602	oui	2022	240 000 €	240 000 €	50%	120 000 €
Fédération de pêche du Gard	C	Restaurer les milieux physiques	Diversification d'habitats lenticques anthropisés	MIA0204	non	2020	22 000 €	22 000 €	50%	11 000 €
EPTB Gardons	C	Restaurer les milieux physiques	Restauration physique du Gardon d'Anduze	MIA0203; MIA0204	oui	2022	800 000 €	800 000 €	50%	400 000 €
EPTB Gardons	C	Restaurer les milieux physiques	Restauration physique du Carriol aval	MIA0204	oui	2022	250 000 €	250 000 €	50%	125 000 €
EPTB Gardons	C	Restaurer les milieux physiques	Restauration physique de l'Ourne	MIA0204	oui	2021	20 000 €	20 000 €	50%	10 000 €
EPTB Gardons	C	Assurer une gestion équilibrée entre usages et préservation des milieux	Protection des milieux sensibles et sensibilisation des usagers sur le Galeizon	/	non	2020	23 500 €	23 500 €	70%	16 450 €

EPTB Gardons	D	Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat de rivière	Animation - financement des agents de l'EPTB (hors poste gestion quantitative)	/	non	2020	407 000 €	407 000 €	50%	203 500 €
EPTB Gardons	D	Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat de rivière	Animation - financement des agents de l'EPTB (hors poste gestion quantitative)	/	non	2021	407 000 €	407 000 €	50%	203 500 €
EPTB Gardons	D	Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat de rivière	Animation - financement des agents de l'EPTB (hors poste gestion quantitative)	/	non	2022	407 000 €	407 000 €	50%	203 500 €
EPTB Gardons	D	Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat de rivière	Animation - financement du poste gestion quantitative au sein de l'EPTB	/	non	2020	60 000 €	60 000 €	70%	42 000 €

EPTB Gardons	D	Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat de rivière	Animation - financement du poste gestion quantitative au sein de l'EPTB	/	non	2021	60 000 €	60 000 €	70%	42 000 €
EPTB Gardons	D	Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat de rivière	Animation - financement du poste gestion quantitative au sein de l'EPTB	/	non	2022	60 000 €	60 000 €	70%	42 000 €
EPTB Gardons	D	Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat de rivière	Animation SAGE et Contrat de Rivière au sein de l'EPTB		non	2020	70 000 €	70 000 €	50%	35 000 €
EPTB Gardons	D	Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat de rivière	Animation SAGE et Contrat de Rivière au sein de l'EPTB		non	2021	70 000 €	70 000 €	50%	35 000 €

EPTB Gardons	D	Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat de rivière	Animation SAGE et Contrat de Rivière au sein de l'EPTB		non	2022	70 000 €	70 000 €	50%	35 000 €
EPTB Gardons	D	Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat de rivière	Communication générale sur la gestion de l'eau sur le bassin	/	non	2020	24 000 €	24 000 €	70%	16 800 €
EPTB Gardons	D	Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat de rivière	Communication générale sur la gestion de l'eau sur le bassin	/	non	2021	6 000 €	6 000 €	70%	4 200 €
EPTB Gardons	D	Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat de rivière	Communication générale sur la gestion de l'eau sur le bassin	/	non	2022	6 000 €	6 000 €	70%	4 200 €

EPTB Gardons/Parc National des Cévennes	D	Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat de rivière	Communication ciblée sur les béals	/	non	2022	12 000 €	12 000 €	70%	8 400 €
MNE RENE 30/ C PIE Gard	D	Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat de rivière	Sensibilisation du grand public et des scolaires / programme Et au milieu coulent les Gardons	/	non	2020	60 000 €	60 000 €	70%	42 000 €
MNE RENE 30/ C PIE Gard	D	Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat de rivière	Sensibilisation du grand public et des scolaires / programme Et au milieu coulent les Gardons	/	non	2021	60 000 €	60 000 €	70%	42 000 €
MNE RENE 30/ C PIE Gard	D	Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat de rivière	Sensibilisation du grand public et des scolaires / programme Et au milieu coulent les Gardons	/	non	2022	60 000 €	60 000 €	70%	42 000 €

EPTB Gardons	D	Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat de rivière	Mise à disposition des données du bassin versant (extension web)	/	non	2021	14 400 €	14 400 €	70%	10 080 €
EPTB Gardons	D	Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat de rivière	Lutte contre le changement climatique dans la politique de l'EPTB Gardons	/	non	2022	12 000 €	12 000 €	70%	8 400 €
EPTB Gardons	D	Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat de rivière	Suivi et évaluation du contrat de rivière	/	non	2022	12 000 €	12 000 €	50%	6 000 €
Total de garantie de taux							38 649 501 €	37 138 165 €		15 302 159 €

➤ **Majoration de taux**

Les actions susceptibles d'être majorées sont les suivantes :

Bonification de taux										
Maître d'ouvrage	Libellé détaillé de l'opération	PDM	chgt clim (oui/non)	Année d'engagement (ordre de service)	Montant de l'opération	Assiette Agence de l'opération	Taux d'aide de l'agence (aide classique + bonus)	Montant aide totale de l'Agence (aide classique + bonus)		
								aide classique	Majoration⁽¹⁾	total
EPTB Gardons	Bilan synthèse morphologique et sédimentaire de l'évolution des Gardons en plaine	MIA0101; MIA0204	non	2022	100 000 €	100 000 €	70%	50 000 €	20 000 €	70 000 €

⁽¹⁾ dans les limites permises par la réglementation en vigueur au moment de la décision d'aide.

L'attribution des majorations de taux prévues ci-dessus est liée au strict respect des calendriers d'engagement des actions.

➤ **Financement des aides contractuelles exceptionnelles**

Les actions susceptibles d'être aidées au titre des aides contractuelles exceptionnelles sont les suivantes :

Aides exceptionnelles						
Maître d'ouvrage	Libellé détaillé de l'opération	Année d'engagement (ordre de service)	Montant de l'opération	Assiette Agence de l'opération	Taux d'aide de l'agence	Montant aide de l'Agence
Communauté d'agglomération d'Alès	Construction d'une station d'épuration de 2200 EH pour la commune de Boisset et Gaujac	2022	1 810 000€	A définir	Maximum 30%	490 560 €
Vers Pont du Gard	Travaux sur les réseaux EU sur place de la Grand Font	2021	90 000 €	90 000 €	30%	27 000 €
Vers Pont du Gard	Travaux sur les réseaux EU sur le chemin de Coste Belle	2021	115 200 €	115 200 €	30%	34 560 €
Vers Pont du Gard	Travaux sur les réseaux EU sur chemin de la Maire	2021	92 400 €	92 400 €	30%	27 720 €
TOTAL aides exceptionnelles			2 107 600 €	2 107 600 €		579 840 €

L'attribution des aides contractuelles exceptionnelles prévues ci-dessus est liée au strict respect des calendriers d'engagement des actions.

4. Engagement des autres partenaires

Les autres partenaires n'étant pas signataires du présent avenant, leurs engagements ne sont ainsi pas modifiés. Ils sont toutefois par essence actualisés en fonction leurs règles de fonctionnement respectives.

Article 7 : suivi du contrat

1. Suivi et bilans annuels

Le suivi du contrat doit s'inscrire dans un dispositif global intégrant à la fois des bilans annuels et des évaluations afin de permettre une meilleure lisibilité de l'efficacité des politiques contractualisées. Aussi l'engagement de l'agence de l'eau est lié à la réalisation d'un bilan annuel des actions engagées au cours de l'année écoulée et à un bilan de l'état des milieux, en fonction des données disponibles, afin de suivre les effets des actions entreprises. Il est toutefois bien entendu que le délai de réponse des milieux n'est pas à l'échelle d'une planification aussi courte.

2. Modalités de révision du contrat

Le présent contrat est applicable par les parties à sa signature et jusqu'au 31/12/2022. Il peut être modifié par voie d'avenant signé entre les parties et à l'initiative de chacune d'elles.

3. Résiliation du contrat

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties des engagements du présent contrat, celui-ci sera résilié de plein droit immédiatement, et sans indemnité d'aucune part. L'agence se réserve alors le droit de demander le remboursement partiel ou total de ses aides, uniquement pour les aides supplémentaires directement liées au présent contrat.

Signatures

A **ALÈS**
Le **09/09/21**

A **ALÈS**
Le **09/09/21**

Le président de l'EPTB Gardons

Le Directeur de l'agence de l'eau
Rhône Méditerranée Corse

Le Président

**Par déléation, la Directrice
de la délégation de Montpellier**

Max ROUSTAN

Karine BONACINA



Annexe 1 : plan d'actions du contrat 2020 – 2022

Les lignes en grisé correspondent aux actions sur lesquelles l'agence de l'eau a pris un engagement de garantie de taux d'aide.
Sur les lignes en blanc, l'agence de l'eau n'a pas pris d'engagement.

Numéro	Maitre d'ouvrage	Volet	Type d'opération	Libellé détaillé de l'opération	PDM 2016-2021	chgt clim oui_non	Année d'engagement ordre de service	Montant de l'opération	Assiette Agence de l'opération	Taux d'aide de l'agence aide classique_bonus	Montant aide totale de l'Agence aide classique_bonus
1	EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Etude d'un système aquifère - Secteur de l'Uzège (Urgonien, Molasses et Crétacé)	pré requis aux mesures RES0201, 202 et 303 des ME DR377 et 379	oui	2020	375 000 €	375 000 €	70%	262 500 €
2	EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Etude d'un système aquifère -(Alluvions)	pré requis aux mesures RES0201, 202 et 303 de la ME DG322 et DR377 et 379	oui	2020	180 000 €	180 000 €	70%	126 000 €

3	EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Etude d'un système aquifère - secteur Galeizon-Gardon d'Anduze	pré requis aux mesures RES0201, 202 et 303 des ME DR10791 et 12042	oui	2020	255 000 €	255 000 €	70%	178 500 €
4	EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Etude d'un système aquifère - secteur Grabieux-Avène-Auzonnet	pré requis aux mesures RES0201, 202 et 303 des ME DR380b et 381	oui	2020	215 000 €	215 000 €	70%	150 500 €
5	EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Etude d'un système aquifère - Calcaire du Ludien	pré requis aux mesures RES0201, 202 et 303 de la ME DR377 et 379	oui	2021	115 000 €	115 000 €	70%	80 500 €
6	EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'ensemble des études sur les systèmes aquifères		oui	2020	276 000 €	276 000 €	70%	193 200 €

7	EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Installation/optimisation de stations hydrométriques stratégiques (Collias, Ners...) et maintien d'une station sur la Lozère	/	non	2020	24 000 €	24 000 €	70%	16 800 €
8	EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Installation/optimisation de stations hydrométriques stratégiques (Collias, Ners...) et maintien d'une station sur la Lozère	/	non	2021	24 000 €	24 000 €	70%	16 800 €
9	EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Installation/optimisation de stations hydrométriques stratégiques (Collias, Ners...) et maintien d'une station sur la Lozère	/	non	2022	240 000 €	240 000 €	70%	168 000 €
10	EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Maintien d'un réseau de suivi pilote dans le secteur cévenol	/	non	2021	30 000 €	30 000 €	70%	21 000 €

11	EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Maintien d'un réseau de suivi pilote dans le secteur cévenol	/	non	2022	10 000 €	10 000 €	70%	7 000 €
12	EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Mise en place de station de suivi sur les têtes de bassin	/	non	2021	6 000 €	6 000 €	0%	- €
13	EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Création d'un réseau de suivi complémentaire de l'étiage	/	non	2022	20 000 €	20 000 €	70%	14 000 €
14	EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Maintien du réseau de suivi du Karst Urgonien	/	non	2020	96 000 €	96 000 €	70%	67 200 €
15	EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Mise en place d'un réseau de suivi complémentaire des eaux souterraines	/	non	2021	180 000 €	180 000 €	70%	126 000 €

16	Chambre d'Agriculture du Gard	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Evaluation des besoins actuels et futurs d'eau pour l'agriculture et élaboration de programme d'économie d'eau	RES0201	non	2020	45 000 €	45 000 €	70%	31 500 €
17	EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Etude d'amélioration des connaissances sur les forages domestiques	/	non	2021	20 000 €	20 000 €	70%	14 000 €
18	EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Etude d'amélioration des connaissances sur les forages domestiques	/	non	2022	20 000 €	20 000 €	70%	14 000 €
19	EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Etude de faisabilité de la réutilisation de stockages en eau issus des activités minières	/	non	2021	120 000 €	120 000 €	70%	84 000 €

20	EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Mise en place d'un observatoire participatif des débits d'étiage	/	non	2020	40 000 €	40 000 €	70%	28 000 €
21	EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Mise en place d'un observatoire participatif des débits d'étiage	/	non	2021	5 000 €	5 000 €	70%	3 500 €
22	EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Mise en place d'un observatoire participatif des débits d'étiage	/	non	2022	5 000 €	5 000 €	70%	3 500 €
23	EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Elaboration et mise à disposition d'une carte de sensibilisation du public sur l'état de la ressource	/	non	2021	12 000 €	12 000 €	70%	8 400 €
24	EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Elaboration et mise à disposition d'une carte de sensibilisation du public sur l'état de la ressource	/	non	2022	12 000 €	12 000 €	70%	8 400 €

25	EPTB Gardons, CD30	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Observatoire départemental de la ressource - Volet Gardons	/	non	2020	30 000 €	30 000 €	70%	21 000 €
26	EPTB Gardons, CD30	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Observatoire départemental de la ressource - Volet Gardons	/	non	2021	20 000 €	20 000 €	70%	14 000 €
27	EPTB Gardons, CD30	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Observatoire départemental de la ressource - Volet Gardons	/	non	2022	10 000 €	10 000 €	70%	7 000 €
28	EPTB Gardons	A	Amélioration des connaissances des ressources et des besoins en eau	Actualisation de l'hydrologie et prise en compte des études réalisées (études karst, etc) et révision des débits-cibles	/	non	2021	150 000 €	150 000 €	70%	105 000 €
29	EPTB Gardons	A	Sensibilisation des acteurs de l'eau	Sensibilisation aux économies d'eau sur le Galeizon	/	non	2020	11 400 €	11 400 €	70%	7 980 €

30	EPTB Gardons	A	Sensibilisation des acteurs de l'eau	Sensibilisation aux économies d'eau sur le Galeizon	/	non	2021	2 160 €	2 160 €	0%	- €
31	EPTB Gardons	A	Sensibilisation des acteurs de l'eau	Accompagnement des collectivités et des professionnels dans les démarches de gestion équilibrée de la ressource et sensibilisation du grand public	/	non	2021	30 000 €	30 000 €	70%	21 000 €
32	CCCACTS	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	SDAEP St André de Valborgne	RES0202	non	2020	80 000 €	80 000 €	50%	40 000 €
33	Comps	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	SDAEP Comps	RES0202	non	2020	57 600 €	57 600 €	50%	28 800 €
34	Uzès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	mise à jour du SDAEP d'Uzès	RES0202	non	2020	100 000 €	100 000 €	50%	50 000 €

35	Parignargues	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	SDAEP de Parignargues	RES0202	non	2021	100 000 €	100 000 €	50%	50 000 €
36	CCCCTS	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	SDAEP du SIAEP de Lasalle	RES0202	non	2021	150 000 €	150 000 €	50%	75 000 €
37	CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	SDAEP Mayre	RES0202	non	2021	150 000 €	150 000 €	50%	75 000 €
38	CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	SDAEP Laval-Pradel	RES0202	non	2021	150 000 €	150 000 €	50%	75 000 €
39	CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	SDAEP St Martin de Valgalgues	RES0202	non	2021	150 000 €	150 000 €	50%	75 000 €
40	CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	compléments au SDAEP sur le territoire du SIAEP des Gardies	RES0202	non	2021	20 000 €	20 000 €	50%	10 000 €

41	CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	SDAEP de Lézan	RES0202	non	2022	100 000 €	100 000 €	50%	50 000 €
42	CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	SDAEP de St Jean de Serres	RES0202	non	2022	100 000 €	100 000 €	50%	50 000 €
43	CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau (REAL)	RES0202	oui	2020	2 000 000 €	2 000 000 €	50%	1 000 000 €
44	CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau (REAL)	RES0202	oui	2021	2 000 000 €	2 000 000 €	50%	1 000 000 €
45	CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau (REAL)	RES0202	oui	2022	2 000 000 €	2 000 000 €	50%	1 000 000 €
46	CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau (Anduze)	RES0202	oui	2020	220 000 €	220 000 €	50%	110 000 €

47	CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau (Anduze)	RES0202	oui	2021	150 000 €	150 000 €	50%	75 000 €
48	CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau (Anduze) - Etanchéité du réservoir de Travillargues	RES0202	oui	2021	120 000 €	120 000 €	50%	60 000 €
49	CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau (Brignon)	RES0202	oui	2022	150 000 €	150 000 €	50%	75 000 €
50	CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau (Lamelouze)	RES0202	oui	2021	89 400 €	89 400 €	50%	44 700 €
51	CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau (Lamelouze)	RES0202	oui	2022	82 800 €	82 800 €	50%	41 400 €
52	CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau (Laval Pradel)	RES0202	oui	2022	117 000 €	117 000 €	50%	58 500 €

53	CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau (Massanes)	RES0202	oui	2022	30 000 €	30 000 €	50%	15 000 €
54	CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau (Mialet)	RES0202	oui	2021	30 000 €	30 000 €	50%	15 000 €
55	CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau (Mialet)	RES0202	oui	2022	135 000 €	135 000 €	50%	67 500 €
56	CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau (Avène)	RES0202	oui	2020	2 000 000 €	2 000 000 €	50%	1 000 000 €
57	CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau (Avène)	RES0202	oui	2021	2 000 000 €	2 000 000 €	50%	1 000 000 €
58	CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau (Avène)	RES0202	oui	2022	2 000 000 €	2 000 000 €	50%	1 000 000 €

59	CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau (SIAEP Tornac)	RES0202	oui	2020	240 000 €	240 000 €	50%	120 000 €
60	CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau (SIAEP Tornac)	RES0202	oui	2021	160 000 €	160 000 €	50%	80 000 €
61	CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau (SIAEP Tornac)	RES0202	oui	2022	837 000 €	837 000 €	50%	418 500 €
62	CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau (Droude)	RES0202	oui	2021	470 000 €	470 000 €	50%	235 000 €
63	CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau (Droude)	RES0202	oui	2022	96 200 €	96 200 €	50%	48 100 €
64	CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau (SIAEP Mayre)	RES0202	oui	2022	153 000 €	153 000 €	50%	76 500 €

65	CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau (Grand Combe)	RES0202	oui	2020	565 000 €	565 000 €	50%	282 500 €
66	CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau (Grand Combe)	RES0202	oui	2021	200 000 €	200 000 €	50%	100 000 €
67	CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau (Grand Combe)	RES0202	oui	2022	200 000 €	200 000 €	50%	100 000 €
68	CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau (St Martin de Valgalgues)	RES0202	oui	2022	132 000 €	132 000 €	50%	66 000 €
69	CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau (St Paul la Coste)	RES0202	oui	2022	30 000 €	30 000 €	50%	15 000 €
70	CCCACTS	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau (Peyrolles)	RES0202	oui	2020	33 000 €	33 000 €	50%	16 500 €

71	CCCACTS	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau (SIAEP Lasalle)	RES0202	oui	2021	200 000 €	200 000 €	50%	100 000 €
72	CCCACTS	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau (SIAEP Estréchure-Saumane)	RES0202	oui	2020	383 000 €	383 000 €	50%	191 500 €
73	CCCACTS	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau (Soudorgues)	RES0202	oui	2020	15 000 €	15 000 €	50%	7 500 €
74	Cévennes au Mont Lozère	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau (Collet-de-Dèze)	RES0202	oui	2020	30 000 €	30 000 €	50%	15 000 €
75	Cévennes au Mont Lozère	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau (St-Michel-de-Dèze)	RES0202	oui	2020	75 000 €	75 000 €	50%	37 500 €
76	Moussac	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau (Moussac)	RES0202	oui	2022	287 640 €	287 640 €	50%	143 820 €

77	SIAEP de Montaigu	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau	RES0202	oui	2020	194 000 €	194 000 €	50%	97 000 €
78	SIAEP de Montaigu	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau	RES0202	oui	2021	97 000 €	97 000 €	50%	48 500 €
79	SIAEP de Montaigu	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau	RES0202	oui	2022	71 000 €	71 000 €	50%	35 500 €
80	Sivom de Collorgues	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau	RES0202	oui	2020	78 800 €	78 800 €	50%	39 400 €
81	Saint-Maximin	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau	RES0202	oui	2020	200 000 €	200 000 €	50%	100 000 €
82	St Quentin la Poterie	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau	RES0202	oui	2021	10 000 €	10 000 €	50%	5 000 €

83	St Siffret	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau	RES0202	oui	2020	10 000 €	10 000 €	50%	5 000 €
84	St Siffret	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau	RES0202	oui	2022	150 000 €	150 000 €	50%	75 000 €
85	Uzès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau	RES0202	oui	2022	1 025 000 €	1 025 000 €	50%	512 500 €
86	Comps	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau	RES0202	oui	2022	500 000 €	500 000 €	50%	250 000 €
87	Fournès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau	RES0202	oui	2020	260 000 €	260 000 €	50%	130 000 €
88	Fournès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau	RES0202	oui	2022	390 000 €	390 000 €	50%	195 000 €

89	Montfrin	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau	RES0202	oui	2021	600 000 €	600 000 €	50%	300 000 €
90	Pouzilhac	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau	RES0202	oui	2020	162 000 €	162 000 €	50%	81 000 €
91	Pouzilhac	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau	RES0202	oui	2021	115 000 €	115 000 €	50%	57 500 €
92	SI Pont du Gard	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau	RES0202	oui	2020	400 000 €	400 000 €	50%	200 000 €
93	SI Pont du Gard	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau	RES0202	oui	2021	400 000 €	400 000 €	50%	200 000 €
94	SI Pont du Gard	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau	RES0202	oui	2022	400 000 €	400 000 €	50%	200 000 €

95	SIAEP Remoulins et St Bonnet du Gard	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau	RES0202	oui	2020	1 000 000 €	1 000 000 €	50%	500 000 €
96	SIAEP Remoulins et St Bonnet du Gard	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau	RES0202	oui	2022	500 000 €	500 000 €	50%	250 000 €
97	Valliguières	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau	RES0202	oui	2021	107 500 €	107 500 €	50%	53 750 €
98	Valliguières	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau	RES0202	oui	2022	266 000 €	266 000 €	50%	133 000 €
99	CA Nîmes Métropole	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau	RES0202	oui	2020	750 000 €	750 000 €	50%	375 000 €
100	CA Nîmes Métropole	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau	RES0202	oui	2021	250 000 €	250 000 €	50%	125 000 €

101	CA Nîmes Métropole	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau	RES0202	oui	2022	200 000 €	200 000 €	50%	100 000 €
102	Cardet	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau	RES0202	oui	2020	250 000 €	250 000 €	50%	125 000 €
103	Cognac	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau	RES0202	oui	2021	100 000 €	100 000 €	50%	50 000 €
104	Lédignan	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau	RES0202	oui	2020	250 000 €	250 000 €	50%	125 000 €
105	Lédignan	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau	RES0202	oui	2021	250 000 €	250 000 €	50%	125 000 €
106	Lédignan	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau	RES0202	oui	2022	250 000 €	250 000 €	50%	125 000 €

107	SIAEP Dommessargues	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau	RES0202	oui	2020	290 000 €	290 000 €	50%	145 000 €
108	SIAEP Dommessargues	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau	RES0202	oui	2021	290 000 €	290 000 €	50%	145 000 €
109	SIAEP Dommessargues	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Economies d'eau	RES0202	oui	2022	290 000 €	290 000 €	50%	145 000 €
110	CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Projet de substitution (Avène)	/	non	2020	40 000 €	à déterminer	50%	
111	CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Projet de substitution (Avène)	/	non	2021	400 000 €	à déterminer	50%	
112	CA Alès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Projet de substitution (Tornac)	/	non	2022	995 000 €	à déterminer	50%	

113	Sanhilac Sagriès	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Projet de substitution (Alzon)	/	non	2020	15 000 €	- €	0%	- €
114	Saint-Maximin	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Projet de forage dans les Molasses du Miocène	/	non	2020	49 900 €	0 €	0%	- €
115	SIAEP Dommessargues	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Projet de substitution	/	non	2021	2 850 000 €	0 €	0%	- €
116	SIAEP Dommessargues	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Projet de substitution	/	non	2022	1 000 000 €	0 €	0%	- €
117	SIAEP du Frigoulous	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Projet de substitution	/	non	2021	2 130 000 €	à déterminer	50%	
118	SIAEP du Frigoulous	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Projet de substitution	/	non	2022	1 927 350 €	à déterminer	50%	

119	Chambre d'Agriculture du Gard	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Appui technique et administratif aux agriculteurs pour les économies d'eau (équipements)	RES0201	non	2020	42 000 €	42 000 €	Déjà contractualisé avec la CA30	
120	Chambre d'Agriculture du Gard	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Appui technique et administratif aux agriculteurs pour les économies d'eau (équipements)	RES0201	non	2021	42 000 €	42 000 €	Déjà contractualisé avec la CA30	
121	Chambre d'Agriculture du Gard	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Appui technique et administratif aux agriculteurs pour les économies d'eau (équipements)	RES0201	non	2022	42 000 €	42 000 €	Déjà contractualisé avec la CA30	
122	Agriculteurs/CA du Gard	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Equipements des agriculteurs pour la réduction de leur prélèvement	RES0201	oui	2020	37 000 €	37 000 €	70%	25 900 €

123	Agriculteurs/CA du Gard	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Equipements des agriculteurs pour la réduction de leur prélèvement	RES0201	oui	2021	25 000 €	25 000 €	70%	17 500 €
124	Agriculteurs/CA du Gard	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Equipements des agriculteurs pour la réduction de leur prélèvement	RES0201	oui	2022	25 000 €	25 000 €	70%	17 500 €
125	EPTB Gardons/CA du Gard	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Appui technique aux gestionnaires de béals pour les économies d'eau	RES0201	non	2020	32 500 €	32 500 €	Déjà contractualisé avec la CA30	
126	EPTB Gardons/CA du Gard	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Appui technique aux gestionnaires de béals pour les économies d'eau	RES0201	non	2021	32 500 €	32 500 €	Déjà contractualisé avec la CA30	
127	EPTB Gardons/CA du Gard	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Appui technique aux gestionnaires de béals pour les économies d'eau	RES0201	non	2022	32 500 €	32 500 €	Déjà contractualisé avec la CA30	

128	Gestionnaires de béals	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Travaux d'économie d'eau sur les béals	RES0201	oui	2020	10 000 €	10 000 €	70%	7 000 €
129	Gestionnaires de béals	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Travaux d'économie d'eau sur les béals	RES0201	oui	2021	10 000 €	10 000 €	70%	7 000 €
130	Gestionnaires de béals	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Travaux d'économie d'eau sur les béals	RES0201	oui	2022	10 000 €	10 000 €	70%	7 000 €
131	Agriculteurs	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Réalisation de stockages individuels essentiellement en Cévennes	RES0201	non	2020	50 000 €	50 000 €	70%	35 000 €
132	Agriculteurs	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Réalisation de stockages individuels essentiellement en Cévennes	RES0201	non	2021	50 000 €	50 000 €	70%	35 000 €
133	Agriculteurs	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Réalisation de stockages individuels essentiellement en Cévennes	RES0201	non	2022	50 000 €	50 000 €	70%	35 000 €

134	SISE du Canal de Boucoiran	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Orientation de gestion des prélèvements sur le canal de Boucoiran	RES0201	non	2020	30 000 €	30 000 €	70%	21 000 €
135	Entreprises	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Travaux d'économie d'eau dans les entreprises	/	oui	2020	10 000 €	10 000 €	40% (+10 +20)	4 000 €
136	Entreprises	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Travaux d'économie d'eau dans les entreprises	/	oui	2021	10 000 €	10 000 €	40% (+10 +20)	4 000 €
137	Entreprises	A	Actions d'amélioration de la gestion des ressources en eau	Travaux d'économie d'eau dans les entreprises	/	oui	2022	10 000 €	10 000 €	40% (+10 +20)	4 000 €
138	EPTB Gardons	B	Amélioration des connaissances	Etude bilan de la qualité des eaux	pré requis aux mesures sur les pollutions	non	2021	50 000 €	50 000 €	50%	25 000 €
139	EPTB Gardons	B	Amélioration des connaissances	Etude de la qualité des eaux de baignades des Gardons		non	2022	120 000 €	120 000 €	0%	- €

140	EPTB Gardons	B	Amélioration des connaissances	Etude des flux de pollution admissibles par masses d'eau	IND0901	non	2022	120 000 €	120 000 €	50%	60 000 €
141	CA Alès	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Bagard	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	60 000 €	60 000 €	50%	30 000 €
142	CA Alès	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Castelnau Valence	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	40 000 €	40 000 €	50%	20 000 €
143	CA Alès	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Cruviers-Lascours	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	40 000 €	40 000 €	50%	20 000 €

144	CA Alès	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Euzet les Bains	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	50 000 €	50 000 €	50%	25 000 €
145	CA Alès	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Générargues	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	70 000 €	70 000 €	50%	35 000 €
146	CA Alès	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Massanes	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	30 000 €	30 000 €	50%	15 000 €
147	CA Alès	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Massillargues Attuech	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	95 000 €	95 000 €	50%	47 500 €

148	CA Alès	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Méjannes-Les-Alès	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	60 000 €	60 000 €	50%	30 000 €
149	CA Alès	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Mialet	ASS0801 Diag ANC	non	2021	60 000 €	60 000 €	50%	30 000 €
150	CA Alès	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Corbès	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	15 000 €	15 000 €	50%	7 500 €
151	CA Alès	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Mons	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	60 000 €	60 000 €	50%	30 000 €

152	CA Alès	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Monteils	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	30 000 €	30 000 €	50%	15 000 €
153	CA Alès	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Ners	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	50 000 €	50 000 €	50%	25 000 €
154	CA Alès	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Rousson-Saut-du-Loup	ASS0201 pour St Privat des Vieux	non	2020	100 000 €	100 000 €	50%	50 000 €
155	CA Alès	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Saint-Etienne-de-l'Olm	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	30 000 €	30 000 €	50%	15 000 €

156	CA Alès	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Saint-Hippolyte-de-Caton	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	30 000 €	30 000 €	50%	15 000 €
157	CA Alès	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	40 000 €	40 000 €	50%	20 000 €
158	CA Alès	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Soustelle	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	40 000 €	40 000 €	50%	20 000 €
159	CA Alès	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Thoiras	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	35 000 €	35 000 €	50%	17 500 €

160	CA Alès	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Tornac Madeleine	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	40 000 €	40 000 €	50%	20 000 €
161	Parignargues	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Parignargues	ASS0601 pour Dions-La-Calmette	non	2021	60 000 €	60 000 €	50%	30 000 €
162	Saint Quentin la Poterie	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Saint Quentin la Poterie	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	30 000 €	30 000 €	50%	15 000 €
163	Saint-Maximin	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Saint-Maximin	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	50 000 €	50 000 €	50%	25 000 €

164	Uzès	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Uzès	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	280 000 €	280 000 €	50%	140 000 €
165	Argilliers	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Argilliers	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	50 000 €	50 000 €	50%	25 000 €
166	Cévennes au Mont Lozère	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Saint-Privat-de-Vallongue	ASS0201 et ASS0302 pour EP RN106 + Saint-Privat-de-Vallongue	non	2020	20 000 €	20 000 €	50%	10 000 €
167	CA Nîmes Métropole	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Dions	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	100 000 €	100 000 €	50%	50 000 €

168	CA Nîmes Métropole	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Sernhac	ASS0401 et ASS0501 pour Remoulins + Collias + Vers-Pont-du-Gard	non	2020	100 000 €	100 000 €	50%	50 000 €
169	CA Nîmes Métropole	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Saint-Anastasia	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	100 000 €	100 000 €	50%	50 000 €
170	CA Nîmes Métropole	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA La Calmette	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	100 000 €	100 000 €	50%	50 000 €
171	CA Nîmes Métropole	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Saint-Genies-de-Malgoires	ASS0601 pour Dions-La Calmette	non	2020	100 000 €	100 000 €	50%	50 000 €

172	Comps	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Comps	ASS0401 et ASS0501 pour Remoulins + Collias + Vers-Pont-du-Gard	non	2020	47 700 €	47 700 €	50%	23 850 €
173	CCCCTS	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Saint André de Valborgne	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	50 000 €	50 000 €	50%	25 000 €
174	Sivom de Collorgues	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA de Collorgues	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	40 000 €	40 000 €	50%	20 000 €
175	Sivom de Collorgues	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA de Foissac	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	40 000 €	40 000 €	50%	20 000 €

176	Sivom de Collorgues	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA de Montaren et Saint Médiars	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	50 000 €	50 000 €	50%	25 000 €
177	Cévennes au Mont Lozère	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA Moissac Vallée Française	ASS0801 : Diag ANC	non	2021	15 000 €	15 000 €	50%	7 500 €
178	Cévennes au Mont Lozère	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	Révision SDA St Etienne Vallée Française Village	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	30 000 €	30 000 €	50%	15 000 €
179	Cévennes au Mont Lozère	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	Révision SDA St Etienne Vallée Française Centre de Vacances	ASS0801 : Diag ANC (ME382a)	non	2021	10 000 €	10 000 €	50%	5 000 €

180	Vallabrix	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA de Vallabrix	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	50 000 €	50 000 €	50%	25 000 €
181	Cévennes au Mont Lozère	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA de Bassurels- Les Solidès	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	10 000 €	10 000 €	50%	5 000 €
182	Cévennes au Mont Lozère	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA de Saint- André-de-Lancize	ASS020 + ASS0302 pour EP RN106 + Saint- Privat-de- Vallongue	non	2022	15 000 €	15 000 €	50%	7 500 €
183	Cévennes au Mont Lozère	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	SDA de Saint- Martin-de- Lanscuscle	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	10 000 €	10 000 €	50%	5 000 €

184	Propriétaires	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	Programme de réhabilitation des ANC en zone à enjeux forts (Lozère)		non	2020	42 000 €		0%	
185	Propriétaires	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	Programme de réhabilitation des ANC en zone à enjeux forts (Lozère)		non	2021	42 000 €		0%	
186	Propriétaires	B	Amélioration des connaissances des systèmes d'assainissement	Programme de réhabilitation des ANC en zone à enjeux forts (Lozère)		non	2022	42 000 €		0%	
187	CA Alès	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux St Jean du Gard	ASS801 : Diag ANC	non	2021	100 000 €	100 000 €	30%	30 000 €
188	CA Nîmes Métropole	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Poulx	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	89 000 €	89 000 €	30%	26 700 €

189	CA Alès	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Grand Combe Les Salles	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	200 000 €	200 000 €	30%	60 000 €
190	CA Alès	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Cendras l'Abbaye	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	100 000 €	100 000 €	30%	30 000 €
191	CA Alès	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Hameau de la Tour	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	175 000 €	175 000 €	30%	52 500 €
192	CA Alès	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Ribaute les Tavernes	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	150 000 €	150 000 €	30%	45 000 €

193	CA Alès	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Salindres	ASS0201 pour St Privat des Vieux	non	2021	350 000 €	350 000 €	30%	105 000 €
194	CCCACTS	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Saumane	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	300 000 €	300 000 €	30%	90 000 €
195	Saint-Hypolyte-de-Montaigu	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Saint-Hypolyte-de-Montaigu	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	45 000 €	45 000 €	70%	31 500 €
196	Saint Victor des Oules	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Saint-Victor-des-Oules	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	161 000 €	161 000 €	70%	112 700 €

197	Lédignan	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Lédignan	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	200 000 €	200 000 €	70%	140 000 €
198	Castillon-du-Gard	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Castillon-du-Gard	ASS0401 et ASS0501 pour Remoulins + Collias + Vers-Pont-du-Gard	non	2021	100 000 €	100 000 €	30%	30 000 €
199	Cévennes au Mont Lozère	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Saint-Michel-de-Dèze	ASS0201 + ASS0302 pour EP RN106 + St Privat de Vallongue	non	2021	370 000 €	370 000 €	70%	259 000 €
200	CA Nîmes Métropole	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Saint-Chaptes	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	80 000 €	80 000 €	30%	24 000 €

201	CA Nîmes Métropole	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux STEU Interco – Gardonnenque	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	485 000 €	485 000 €	30%	145 500 €
202	CA Alès	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Boisset Gaujac	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	150 000 €	150 000 €	30%	45 000 €
203	CA Alès	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Saint Cézaire de Gauzignan	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	50 000 €	50 000 €	30%	15 000 €
204	CA Alès	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Vézenobres	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	200 000 €	200 000 €	30%	60 000 €

205	Cassagnoles & Maruéjols-les-Gardons	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Cassagnoles & Maruéjols-les-Gardons	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	200 000 €	200 000 €	30%	60 000 €
206	Valliguières	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Valliguières	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	332 600 €	332 600 €	30%	99 780 €
207	CCCACTS	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Estréchure	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	610 000 €	610 000 €	30%	183 000 €
208	CCCACTS	B	Travaux d'amélioration des systèmes d'assainissement	STEU Saint André de Valborgne	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	70 000 €	70 000 €	70%	49 000 €

209	CA Alès	B	Travaux d'amélioration des systèmes d'assainissement	STEP Grand Combe - Les Salles	ASS0501	non	2020	250 000 €	250 000 €	0%	- €
210	CA Alès	B	Travaux d'amélioration des systèmes d'assainissement	STEU Cassagnoles & Maruéjols-les-Gardons	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	90 000 €	90 000 €	70%	63 000 €
211	CA Alès	B	Travaux d'amélioration des systèmes d'assainissement	STEP Cendras l'Abbaye	ASS0501	non	2020	30 000 €	30 000 €	0%	- €
212	SIAEP Remoulins et St Bonnet du Gard	B	Travaux d'amélioration des systèmes d'assainissement	STEU-I de Remoulins	ASS401+501 pour Remoulins + Collias + Vers-Pont-du-Gard	non	2020	4 022 482 €	2 772 774 €	50%	1 386 387 €
213	Flaux	B	Travaux d'amélioration des systèmes d'assainissement	STEU Flaux	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	16 553 €	16 553 €	70%	11 587 €

214	La Capelle et Masmolène	B	Travaux d'amélioration des systèmes d'assainissement	STEP La-Capelle-et-Masmolène	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	725 750 €	725 750 €	0%	- €
215	Cévennes au Mont Lozère	B	Travaux d'amélioration des systèmes d'assainissement	STEU Saint-Germain-de-Calberte - Serre de la can	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	290 000 €	290 000 €	70%	203 000 €
216	Sivom de Collorgues	B	Travaux d'amélioration des systèmes d'assainissement	STEU Garrigues Sainte Eulalie	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	890 107 €	890 107 €	70%	623 075 €
217	CA Alès	B	Travaux d'amélioration des systèmes d'assainissement	STEP Saint-Privat-des-Vieux	ASS0201 pour St Privat des Vieux	non	2021	950 000 €	950 000 €	0%	- €

218	CA Alès	B	Travaux d'amélioration des systèmes d'assainissement	STEP Saint-Christol-lez-Ales	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	500 000 €	500 000 €	0%	- €
219	CA Alès	B	Travaux d'amélioration des systèmes d'assainissement	STEP Saint-Just-et-Vaquières – 4 systèmes	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	300 000 €	300 000 €	70%	210 000 €
220	CA Alès	B	Travaux d'amélioration des systèmes d'assainissement	STEU Thoiras-Village	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	100 000 €	100 000 €	70%	70 000 €
221	Saint-Hippolyte-de-Montaigu	B	Travaux d'amélioration des systèmes d'assainissement	STEU Saint-Hippolyte-de-Montaigu	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	80 000 €	80 000 €	70%	56 000 €

222	CA Nîmes Métropole	B	Travaux d'amélioration des systèmes d'assainissement	STEU Interco – Gardonnenque	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	1 320 000 €	1 320 000 €	0%	- €
223	Cévennes au Mont Lozère	B	Travaux d'amélioration des systèmes d'assainissement	STEU Sainte-Croix-Vallée-Française - Bourg	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2021	360 000 €	360 000 €	70%	252 000 €
224	CA Alès	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Castelnau Valence	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	50 000 €	50 000 €	30%	15 000 €
225	CA Alès	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Générargues	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	50 000 €	50 000 €	30%	15 000 €

226	CA Nîmes Métropole	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Dions	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	89 000 €	89 000 €	30%	26 700 €
227	CA Nîmes Métropole	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Sernhac	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	89 000 €	89 000 €	30%	26 700 €
228	CA Nîmes Métropole	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Saint-Anastasia	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	89 000 €	89 000 €	30%	26 700 €
229	CA Nîmes Métropole	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux La Calmette	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	89 000 €	89 000 €	30%	26 700 €

230	CA Alès	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Grand Combe - Les Salles	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	1 730 000 €	1 730 000 €	30%	519 000 €
231	CA Alès	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Massanes	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	50 000 €	50 000 €	30%	15 000 €
232	CA Alès	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux STEU-I de Saint-Hilaire	ASS0201 pour St Privat des Vieux	non	2022	100 000 €	100 000 €	30%	30 000 €
233	Saint Maximim	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Saint-Maximin	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	150 000 €	150 000 €	70%	105 000 €

234	Saint Siffret	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Saint-Siffret	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	150 000 €	150 000 €	30%	45 000 €
235	Saint Victor des Oules	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Saint-Victor-des-Oules	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	65 000 €	65 000 €	70%	45 500 €
236	Lédignan	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Lédignan	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	200 000 €	200 000 €	70%	140 000 €
237	Pouzilhac	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Pouzilhac	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	358 275 €	358 275 €	30%	107 483 €

238	Cévennes au Mont Lozère	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Saint-Privat-de-Vallongue	ASS201+302 pour EP RN106 + Saint-Privat-de-Vallongue	non	2022	200 000 €	200 000 €	70%	140 000 €
239	Cévennes au Mont Lozère	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Saint-Etienne-Vallée-Française - Centre de vacances (VVF)	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	30 000 €	30 000 €	70%	21 000 €
240	CA Nîmes Métropole	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux STEU Interco Haute Braune	ASS0601 pour Dions-La Calmette	non	2022	600 000 €	600 000 €	30%	180 000 €
241	CA Alès	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Martignargues	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	50 000 €	50 000 €	30%	15 000 €
242	CA Alès	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Saint-Just-et-Vaquières – 4 systèmes	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	50 000 €	50 000 €	70%	35 000 €

243	CA Alès	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Saint-Maurice-de-Cazeville	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	100 000 €	100 000 €	30%	30 000 €
244	SIVOM de Collorgues	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Bourdic	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	50 000 €	50 000 €	30%	15 000 €
245	CA Nîmes Métropole	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Saint-Genies-de-Malgoires	ASS0601 pour Dions-La Calmette	non	2022	89 000 €	89 000 €	30%	26 700 €
246	Uzès	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Uzès	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	300 000 €	300 000 €	30%	90 000 €

247	CA Alès	B	Travaux d'amélioration des systèmes d'assainissement	STEP Saint-Just-et-Vaquières – 4 systèmes	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	800 000 €	800 000 €	70%	560 000 €
248	CA Alès	B	Travaux d'amélioration des systèmes d'assainissement	STEU Thoiras-Chataigneraie	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	100 000 €	100 000 €	70%	70 000 €
249	SIVOM de Collorgues	B	Travaux d'amélioration des systèmes d'assainissement	STEU Belvezet	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	700 000 €	700 000 €	0%	- €
250	Saint-Quentin-la-Poterie	B	Travaux d'amélioration des systèmes d'assainissement	STEU Saint-Quentin-la-Poterie	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	100 000 €	100 000 €	70%	70 000 €

251	Pouzilhac	B	Travaux d'amélioration des systèmes d'assainissement	STEU Pouzilhac	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	783 725 €	783 725 €	0%	- €
252	Cévennes au Mont Lozère	B	Travaux d'amélioration des systèmes d'assainissement	STEU Sainte-Croix-Vallée-Française - Pont Ravager principal	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	218 000 €	218 000 €	70%	152 600 €
253	Cévennes au Mont Lozère	B	Travaux d'amélioration des systèmes d'assainissement	STEU Saint-Privat-de-Vallongue	ASS201+302 pour EP RN106 + Saint-Privat-de-Vallongue	non	2022	300 000 €	300 000 €	70%	210 000 €
254	CA Nîmes Métropole	B	Travaux d'amélioration des systèmes d'assainissement	STEU Interco Haute Braune	ASS601 pour Dions-La Calmette	non	2022	4 000 000 €	4 000 000 €	0%	- €
255	SIVOM de Collorgues	B	Travaux d'amélioration des systèmes d'assainissement	STEP Saint Dézéry	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2022	800 000 €	800 000 €	70%	560 000 €

256	CA Alès	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Grand Combe - Les Salles	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	370 000 €	370 000 €	30%	111 000 €
257	CA Alès	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Saint-Christol-lez-Ales	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	2 550 000 €	2 550 000 €	30%	765 000 €
258	CA Alès	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Boucoiran	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	374 000 €	374 000 €	30%	112 200 €
259	CA Alès	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Laval-Pradel Pradel	ASS0201 pour St Privat des Vieux	non	2020	405 000 €	405 000 €	30%	121 500 €

260	CA Alès	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux STEU-I de Saint-Hilaire	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	5 323 000 €	5 323 000 €	30%	1 596 900 €
261	SIVOM de Collorgues	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Belvezet	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	88 526 €	88 526 €	30%	26 558 €
262	SIVOM de Collorgues	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Montaren-et-Saint-Mediers	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	50 000 €	50 000 €	30%	15 000 €
263	SIAEP Remoulins et St Bonnet du Gard	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Remoulins	ASS401+501 pour Remoulins + Collias + Vers-Pont-du-Gard	non	2020	700 000 €	700 000 €	30%	210 000 €
264	SIAEP Remoulins et St Bonnet du Gard	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Remoulins	ASS401+501 pour Remoulins + Collias + Vers-Pont-du-Gard	non	2020	377 518 €	377 518 €	30%	113 255 €

265	Vers-Pont-du-Gard	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	réseaux transfert Vers-Pont-du-Gard à Remoulins	ASS0401 et ASS0501 pour Remoulins + Collias + Vers-Pont-du-Gard	non	2020	2 200 000 €	1 938 372 €	50%	969 186 €
266	Cévennes au Mont Lozère	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Sainte-Croix-Vallée-Française - Bourg	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	380 000 €	380 000 €	70%	266 000 €
267	Cévennes au Mont Lozère	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Saint-Germain-de-Calberte - Serre de la can	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	54 500 €	54 500 €	70%	38 150 €
268	SIVOM de Collorgues	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Saint Dézéry	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	201 759 €	201 759 €	70%	141 231 €

269	CCCACTS	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Estézargues	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	560 000 €	560 000 €	30%	168 000 €
270	Cévennes au Mont Lozère	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Le-Collet-de-Dèze	pré requis aux mesures concernant la pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances	non	2020	120 000 €	120 000 €	70%	84 000 €
271	CA Nîmes Métropole	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux La-Rouvière	ASS0601 pour Dions-La Calmette	non	2020	89 000 €	89 000 €	30%	26 700 €
272	CA Nîmes Métropole	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Montignargues	ASS0601 pour Dions-La Calmette	non	2020	89 000 €	89 000 €	30%	26 700 €
273	CA Nîmes Métropole	B	Travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement	Réhabilitation des réseaux Montagnac	ASS0601 pour Dions-La Calmette	non	2020	89 000 €	89 000 €	30%	26 700 €

274	EPTB Gardons	B	Industries, Mines et Autres Activités	Etudes des toxiques sur les exutoires de l'ancien site minier de la Croix de Pallières	IND0601	non	2022	144 000 €	144 000 €	0%	- €
275	EPTB Gardons	B	Industries, Mines et Autres Activités	Etude du fond géochimique cévenol et des pollutions minières dispersées	IND0601	non	2021	48 000 €	48 000 €	0%	- €
276	EPTB Gardons et gestionnaires assainissement et industriels	B	Industries, Mines et Autres Activités	Etudes complémentaires d'identification des sources de pollution toxique sur l'Avène	IND0601; IND0901	non	2022	86 000 €	86 000 €	50%	43 000 €
277	EPTB Gardons et gestionnaires assainissement et industriels	B	Industries, Mines et Autres Activités	Traitement des pollutions industrielles, artisanales ou domestiques et le cas échéant, réduction de la pollution stockée pour la réduction de la pression des toxiques sur l'Avène	IND0601; IND0901	non	2022	550 000 €	550 000 €	0%	- €

278	Ledignan/Cardet/C A Alès	B	Pollutions diffuses	Animation sur les captages de la CA d'Alès et de Lédignan et Cardet	AGR0303 + AGR0401	non	2020	60 000 €	60 000 €	70%	42 000 €
279	Ledignan/Cardet/C A Alès	B	Pollutions diffuses	Animation sur les captages de la CA d'Alès et de Lédignan et Cardet	AGR0303 + AGR0401	non	2021	60 000 €	60 000 €	70%	42 000 €
280	Ledignan/Cardet/C A Alès	B	Pollutions diffuses	Animation sur les captages de la CA d'Alès et de Lédignan et Cardet	AGR0303 + AGR0401	non	2022	60 000 €	60 000 €	70%	42 000 €
281	EPTB Gardons	B	Pollutions diffuses	Suivi environnemental sur le Briançon	AGR0303 + AGR0401	non	2022	50 000 €	50 000 €	50%	25 000 €
282	Collectivités	B	Améliorer et fiabiliser la qualité des eaux de baignade	Sécurisation de la qualité des eaux de baignade		non	2021	20 000 €	20 000 €	0%	- €
283	Collectivités	B	Améliorer et fiabiliser la qualité des eaux de baignade	Sécurisation de la qualité des eaux de baignade		non	2022	10 000 €	10 000 €	0%	- €

284	EPTB Gardons	C	Améliorations des connaissances générales	Suivi de la démarche de gestion durable du Gardon d'Alès aval au sein de son espace de mobilité fonctionnel rapproché	MIA0203; MIA0204	non	2021	10 000 €	10 000 €	50%	5 000 €
285	EPTB Gardons	C	Améliorations des connaissances générales	Définition d'un programme opérationnel de gestion durable du Gardon dans la Gardonnenque au sein de son espace de mobilité fonctionnel rapproché	MIA0101; MIA203 ; MIA0204	non	2022	100 000 €	100 000 €	50%	50 000 €
286	EPTB Gardons	C	Améliorations des connaissances générales	Bilan synthèse morphologique et sédimentaire de l'évolution des Gardons en plaine	MIA0101; MIA0204	non	2022	100 000 €	100 000 €	70%	70 000 €
287	EPTB Gardons	C	Améliorations des connaissances générales	Bilan de l'évolution des espaces naturels associés à l'espace tampon	MIA0101; MIA0204	non	2021	12 000 €	12 000 €	50%	6 000 €

288	EPTB Gardons	C	Mise en œuvre ds plans de gestion des milieux aquatiques	Mise en œuvre du programme pluri-annuel de restauration et d'entretien de la ripisylve des cours d'eau sous la compétence de l'EPTB Gardons	/	non	2020	700 000 €	700 000 €	30%	210 000 €
289	EPTB Gardons	C	Mise en œuvre ds plans de gestion des milieux aquatiques	Mise en œuvre du programme pluri-annuel de restauration et d'entretien de la ripisylve des cours d'eau sous la compétence de l'EPTB Gardons	/	non	2021	700 000 €	700 000 €	30%	210 000 €
290	EPTB Gardons	C	Mise en œuvre ds plans de gestion des milieux aquatiques	Mise en œuvre du programme pluri-annuel de restauration et d'entretien de la ripisylve des cours d'eau sous la compétence de l'EPTB Gardons	/	non	2022	700 000 €	700 000 €	30%	210 000 €

291	EPTB Gardons	C	Mise en œuvre ds plans de gestion des milieux aquatiques	Mise en œuvre du programme pluri-annuel de gestion et suivi des atterrissements des cours d'eau sous la compétence de l'EPTB Gardons	/	non	2020	250 000 €	250 000 €	50%	125 000 €
292	EPTB Gardons	C	Mise en œuvre ds plans de gestion des milieux aquatiques	Mise en œuvre du programme pluri-annuel de gestion et suivi des atterrissements des cours d'eau sous la compétence de l'EPTB Gardons	/	non	2021	250 000 €	250 000 €	50%	125 000 €
293	EPTB Gardons	C	Mise en œuvre ds plans de gestion des milieux aquatiques	Mise en œuvre du programme pluri-annuel de gestion et suivi des atterrissements des cours d'eau sous la compétence de l'EPTB Gardons	/	non	2022	250 000 €	250 000 €	50%	125 000 €

294	EPTB Gardons	C	Mise en œuvre ds plans de gestion des milieux aquatiques	Mise en œuvre du plan de gestion des espèces invasives végétales	/	non	2020	130 000 €	130 000 €	30%	39 000 €
295	EPTB Gardons	C	Mise en œuvre ds plans de gestion des milieux aquatiques	Mise en œuvre du plan de gestion des espèces invasives végétales	/	non	2021	130 000 €	130 000 €	30%	39 000 €
296	EPTB Gardons	C	Mise en œuvre ds plans de gestion des milieux aquatiques	Mise en œuvre du plan de gestion des espèces invasives végétales	/	non	2022	130 000 €	130 000 €	30%	39 000 €
297	EPTB Gardons	C	Restauration de la continuité écologique	Etude préalable à la restauration de la continuité écologique sur l'aval de la Droude	MIA0301	oui	2022	21 000 €	21 000 €	50%	10 500 €
298	EPTB Gardons	C	Restauration de la continuité écologique	Restauration de la continuité écologique au droit du seuil de Ners aval	MIA0301	oui	2022	50 000 €	50 000 €	50%	25 000 €
299	EPTB Gardons	C	Restauration de la continuité écologique	Restauration de la continuité écologique sur le Galeizon aval (suppression de deux seuils)	MIA0301	oui	2020	20 000 €	20 000 €	0%	- €

300	EPTB Gardons	C	Restauration de la continuité écologique	Restauration de la continuité écologique sur la Droude aval	MIA0301	oui	2021	300 000 €	300 000 €	50%	150 000 €
301	EPTB Gardons	C	Préserver, gérer et reconquérir les zones humides	Restauration de la zone humide de la Palun (Petite Palun)	MIA0602	oui	2021	500 000 €	500 000 €	50%	250 000 €
302	EPTB Gardons	C	Préserver, gérer et reconquérir les zones humides	Création d'une zone humide à Théziers	MIA0602	oui	2022	240 000 €	240 000 €	50%	120 000 €
303	Fédération de pêche du Gard	C	Restaurer les milieux physiques	Diversification d'habitats lentiques anthropisés	MIA0204	non	2020	22 000 €	22 000 €	50%	11 000 €
304	EPTB Gardons	C	Restaurer les milieux physiques	Restauration physique du Gardon d'Anduze	MIA0203; MIA0204	oui	2022	800 000 €	800 000 €	50%	400 000 €
305	EPTB Gardons	C	Restaurer les milieux physiques	Restauration physique du Carriol aval	MIA0204	oui	2022	250 000 €	250 000 €	50%	125 000 €
306	EPTB Gardons	C	Restaurer les milieux physiques	Restauration physique de l'Ourne	MIA0204	oui	2021	20 000 €	20 000 €	50%	10 000 €
307	EPTB Gardons	C	Assurer une gestion équilibrée entre usages et préservation des milieux	Obtention et mise en œuvre du label Rivière Sauvage pour un second cours d'eau du bassin	/	non	2022	15 000 €	15 000 €	0%	- €

308	EPTB Gardons	C	Assurer une gestion équilibrée entre usages et préservation des milieux	Protection des milieux sensibles et sensibilisation des usagers sur le Galeizon	/	non	2020	23 500 €	23 500 €	70%	16 450 €
309	EPTB Gardons	C	Assurer une gestion équilibrée entre usages et préservation des milieux	Aménagement des sites de pratique de canoë et kayak dans les gorges du Gardon	/	non	2020	60 000 €	60 000 €	0%	- €
310	EPTB Gardons	D	Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat de rivière	Animation - financement des agents de l'EPTB (hors poste gestion quantitative)	/	non	2020	407 000 €	407 000 €	50%	203 500 €
311	EPTB Gardons	D	Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat de rivière	Animation - financement des agents de l'EPTB (hors poste gestion quantitative)	/	non	2021	407 000 €	407 000 €	50%	203 500 €

312	EPTB Gardons	D	Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat de rivière	Animation - financement des agents de l'EPTB (hors poste gestion quantitative)	/	non	2022	407 000 €	407 000 €	50%	203 500 €
313	EPTB Gardons	D	Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat de rivière	Animation - financement du poste gestion quantitative au sein de l'EPTB	/	non	2020	60 000 €	60 000 €	70%	42 000 €
314	EPTB Gardons	D	Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat de rivière	Animation - financement du poste gestion quantitative au sein de l'EPTB	/	non	2021	60 000 €	60 000 €	70%	42 000 €
315	EPTB Gardons	D	Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat de rivière	Animation - financement du poste gestion quantitative au sein de l'EPTB	/	non	2022	60 000 €	60 000 €	70%	42 000 €

316	EPTB Gardons	D	Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat de rivière	Animation SAGE et Contrat de Rivière au sein de l'EPTB		non	2020	70 000 €	70 000 €	50%	35 000 €
317	EPTB Gardons	D	Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat de rivière	Animation SAGE et Contrat de Rivière au sein de l'EPTB		non	2021	70 000 €	70 000 €	50%	35 000 €
318	EPTB Gardons	D	Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat de rivière	Animation SAGE et Contrat de Rivière au sein de l'EPTB		non	2022	70 000 €	70 000 €	50%	35 000 €
319	EPTB Gardons	D	Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat de rivière	Communication générale sur la gestion de l'eau sur le bassin	/	non	2020	24 000 €	24 000 €	70%	16 800 €

320	EPTB Gardons	D	Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat de rivière	Communication générale sur la gestion de l'eau sur le bassin	/	non	2021	6 000 €	6 000 €	70%	4 200 €
321	EPTB Gardons	D	Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat de rivière	Communication générale sur la gestion de l'eau sur le bassin	/	non	2022	6 000 €	6 000 €	70%	4 200 €
322	EPTB Gardons/Parc National des Cévennes	D	Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat de rivière	Communication ciblée sur les béals	/	non	2022	12 000 €	12 000 €	70%	8 400 €
323	MNE RENE 30/ CPIE Gard	D	Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat de rivière	Sensibilisation du grand public et des scolaires / programme Et au milieu coulent les Gardons	/	non	2020	60 000 €	60 000 €	70%	42 000 €

324	MNE RENE 30/ CPIE Gard	D	Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat de rivière	Sensibilisation du grand public et des scolaires / programme Et au milieu coulent les Gardons	/	non	2021	60 000 €	60 000 €	70%	42 000 €
325	MNE RENE 30/ CPIE Gard	D	Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat de rivière	Sensibilisation du grand public et des scolaires / programme Et au milieu coulent les Gardons	/	non	2022	60 000 €	60 000 €	70%	42 000 €
326	EPTB Gardons	D	Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat de rivière	Mise à disposition des données du bassin versant (extension web)	/	non	2021	14 400 €	14 400 €	70%	10 080 €
327	EPTB Gardons	D	Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat de rivière	Conférence eau aménagement du territoire	/	non	2022	12 000 €	12 000 €	70%	8 400 €

328	EPTB Gardons	D	Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat de rivière	Lutte contre le changement climatique dans la politique de l'EPTB Gardons	/	non	2022	12 000 €	12 000 €	70%	8 400 €
329	EPTB Gardons	D	Mettre en place les moyens nécessaires à la mise en œuvre du contrat de rivière	Suivi et évaluation du contrat de rivière	/	non	2022	12 000 €	12 000 €	50%	6 000 €
	TOTAL garantie de taux							38 649 501 €	37 138 165 €		15 302 159 €
	TOTAL Bonification de taux							100 000 €	100 000 €		70 000 €
	Total Aides Exceptionnelles							2 107 600 €	2 107 600 €		579 840 €
	TOTAL AUTRES							54 785 144 €	45 251 894 €		18 450 663 €
	TOTAL Contrat							95 642 245 €	84 597 659 €		34 402 663 €

⁽¹⁾ dans les limites permises par la réglementation en vigueur au moment de la décision d'aide.

PLAN DE COMMUNICATION DE L'EPTB GARDONS

Une stratégie globale : Le SAGE

Le SAGE des Gardons, second SAGE du territoire, approuvé en 2015, décline la stratégie attendue en termes de communication dans sa **disposition E3-2** :

Le SAGE préconise d'améliorer le transfert de connaissances dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques et de leur gestion à destination des acteurs locaux non spécialistes, et du public.

La disposition précise que le volet sensibilisation et communication est traité **dans chaque orientation** mais qu'il repose sur une **stratégie générale commune** :

- ➔ **Donner les clés de compréhension aux acteurs du territoire (élus, membres de la CLE...).** Cet objectif passe notamment par des **actions de formation**, qui sont déjà très développées dans le cadre de la prévention des inondations et qui sont à mettre en place pour les autres thématiques (cf. recommandation dans chaque orientation).

Par ailleurs des formations plus ciblées sur le SAGE ont été réalisées auprès des membres de la CLE par l'EPTB Gardons dans le cadre de la présente révision. Au regard du bon retour d'expérience de la part des participants, il apparaît utile de renouveler ces formations à pas de temps régulier, au choix de la CLE, et lors du renouvellement des membres.

- ➔ **Assurer une sensibilisation du grand public par des moyens diversifiés :**
 - mobilisation de relais locaux en s'appuyant sur les **médias locaux** (journaux, radios et télévisions locales), les moyens de communication de proximité développés par les collectivités (bulletin d'informations, brochure inondation du SMAGE, site internet) et le développement d'un réseau de partenaires (associations, site touristique en lien avec l'eau...),
 - développement d'une **communication événementielle** (inauguration de travaux prévus dans le cadre du SAGE, commémoration, conférence débat sur une thématique...).
 - Investir sur le long terme par la **sensibilisation des scolaires**.
- ➔ Elaborer des **programmes de sensibilisation des professionnels** qui permettent de s'enrichir de l'expérience des participants et de favoriser la mise en réseau.
- ➔ **Produire des supports de communication** permettant de faciliter la transmission d'information : plaquettes, animations pédagogiques, site internet de la structure porteuse, livrets ciblés, ...
- ➔ **Assurer une communication générale sur le SAGE** en cohérence avec les autres démarches (contrat de rivière, PAPI) par le biais du **journal des Gardons**.

- ➔ Favoriser les **actions participatives** et l'**acquisition d'expérience par les visites de terrain** : à ce titre l'observatoire participatif préconisé pour les espèces et les milieux est particulièrement intéressant tout comme la sensibilisation des réseaux d'acteurs par les visites sur site (pesticides en ZNA notamment).

Le SAGE préconise la mise œuvre de cette stratégie de communication dont la cohérence générale sera assurée par la CLE et sa structure porteuse.

Le SAGE recommande de développer les actions de communication sur la gestion de l'eau pour être plus présent au quotidien. A ce titre le SAGE conseille la mise en œuvre de moyens spécifiques de financement.

Le SAGE encourage la constitution de réseau d'acteurs de manière à mutualiser les expériences et favoriser les échanges. Il s'agira notamment de poursuivre les démarches en cours dans le cadre de la lutte contre les pesticides en zone non agricole et la lutte contre les espèces invasives.

Le SAGE préconise la réalisation d'un guide d'application du SAGE à destination des collectivités, bureaux d'études et plus largement du public visant à mieux appréhender la politique de l'eau et le rôle du SAGE.

Ce guide d'application a été remplacé par un module spécial d'aide à la lecture du SAGE sur le site internet de l'EPTB :



L'évaluation des moyens se rapporte essentiellement à l'action de mise en œuvre du journal des Gardons (1 numéro par an), le reste des actions se retrouve dans chaque thématique selon la stratégie globale présentée.

Une déclinaison dans chaque outil de gestion et de programmation : le PAPI, le contrat de rivière, le PGRE...

Le PAPI

Dès le premier PAPI (2003-2004), la sensibilisation et la communication sont apparues comme des vecteurs très importants de la sécurité des personnes. Co portés par l'EPTB Gardons et le Département du Gard, le premier PAPI a permis la mise en place de nombreux outils de sensibilisation et de communication avec pour objectif d'instaurer une véritable **culture du risque** : formation des élus, sensibilisation des scolaires, documents de communication (brochure inondation, animation pédagogique, dvd sensibilisation scolaire...), observatoire du risque, pose de repères de crue,...

Le second PAPI, en phase finale de mise en œuvre a repris ces différentes actions qui sont aujourd'hui bien en place. Le PAPI 3, en préparation, sera élaboré dans un esprit de continuité.

Le contrat de rivière

Le premier contrat de rivière (2010-2015) s'inscrivait parfaitement dans la stratégie du SAGE, même s'il lui était antérieur, avec une communication thématique à l'échelle des actions, une communication globale au travers du journal des Gardons et du site internet de l'EPTB et la prolongation des actions de culture du risque (le PAPI constituait le volet inondation du contrat de rivière).

Le second contrat de rivière a été élaboré dans le même esprit avec le volet inondation en moins. Effectivement le contrat de rivière n'apportait aucune plus-value sur le volet inondation concerné par le PAPI.

Le PGRE

Le PGRE, qui traite de la gestion quantitative, a repris l'esprit du SAGE et du contrat de rivière. Au-delà de la communication propre à chaque action, le PGRE a insisté sur les actions suivantes :

- ➔ Observatoire participatif de l'étiage : déjà évoqué dans le cadre du contrat de rivière 2010-2015 cette action a pris la forme, sur le secteur des Cévennes, d'un projet de recherche nommé HYDROPOP porté par l'université d'Avignon et le CNRS, en collaboration avec de nombreux acteurs dont l'EPTB Gardons. L'EPTB Gardons a pour objectif de prolonger et d'étendre, tout en l'adaptant, la mise en œuvre de l'outil,
- ➔ Observatoire de la ressource,
- ➔ Sensibilisation des scolaires par le dispositif Eau et climat,
- ➔ Plan de communication « classique » basé sur la diffusion du PGRE (site internet...) et le relai régulier par les outils existants (journal des Gardons).

Une répartition historique des missions entre l'EPTB Gardons et le Département du Gard

Dans le cadre de la préparation du premier PAPI, en 2003, l'EPTB Gardons et le Département du Gard se sont coordonnés pour assurer la meilleure efficacité dans la stratégie d'instauration d'une culture du risque. L'EPTB Gardons, qui était en début de structuration, s'est concentré sur la communication sur les actions et la politique globale de l'eau. Le Département s'est fortement investi dans les actions de sensibilisation qui ont une cohérence départementale. Ainsi, la sensibilisation scolaire, la formation des élus ou encore l'observatoire du risque sont portés par le Département du Gard, en pleine complémentarité avec l'EPTB Gardons.

La communication de l'EPTB Gardons

Une communication de l'EPTB, axée sur la légitimité, qui s'est peu à peu structurée

L'EPTB Gardons est un syndicat de travaux c'est à dire qu'il porte à la fois la politique de l'eau à l'échelle du bassin versant mais également de nombreuses actions pour ses membres.

La base de la communication du syndicat repose ainsi, en grande partie, sur sa légitimité. L'identification du syndicat et la recherche d'une certaine reconnaissance passent majoritairement par le portage d'actions, de travaux notamment, et, de manière plus complexe, par la politique de gestion à l'échelle du bassin versant. La réalisation d'actions (travaux, études structurantes) assoient la légitimité du syndicat mais constituent également des supports efficaces pour une communication plus générale.

Fort logiquement au regard du contexte (crue de septembre 2002, structuration du syndicat, besoin du territoire), le syndicat a tout d'abord beaucoup agi en communiquant très peu, même si, dès le

départ, un cadre d'identification du syndicat (logo, charte graphique) avait été défini et certains outils mis en place (plaquette, site internet). La reconnaissance du syndicat en tant qu'outil de gestion à l'échelle du territoire était alors très réduite au-delà du cercle restreint des partenaires et des élus plus directement concernés par les actions.

Le syndicat s'est ensuite un peu plus investi dans la communication en définissant une première stratégie et en mettant en place de nouveaux outils (journal, effort de communication plus marqué par projet,...).

En 2012 un bilan de la communication du syndicat a été réalisé et a permis d'actualiser la stratégie (société Voix Off). L'objectif du bilan était d'identifier les axes d'amélioration et de développement possibles pour valoriser davantage les actions du syndicat.

Cette démarche a conduit aux principaux constats et propositions suivants :

- ➔ une **charte graphique** complète et bien utilisée mais à moderniser,
- ➔ un **journal** publié régulièrement, clair et relativement accessible par le grand public, mais nécessitant une plus grande fréquence (bisannuel ou relai avec une newsletter) et un allègement du texte,
- ➔ un **site internet** cohérent et complet nécessitant une réactualisation, un meilleur suivi de la fréquentation et une meilleure visibilité sur le Web,
- ➔ Des **dépliants et livrets** cohérents, bien ciblés et durables mais dont l'impact peut être renforcé par un effet de collection,
- ➔ Une **plaquette institutionnelle** de bon format mais peu diffusée, nécessitant une actualisation, un renforcement de la communication institutionnelle et pouvant être complétée par des supports associés (livrets, CD...),
- ➔ Des **panneaux de chantiers et d'information** très présents et visibles sur le terrain mais nécessitant une meilleure identification du syndicat et de son rôle,
- ➔ Des **contacts presse** réactualisés, avec un relationnel à développer (correspondants locaux, relai dans les communes, presse spécialisée...),
- ➔ Des **événementiels** en place et bien identifiés mais difficiles à évaluer.

Plusieurs actions ont été mises en œuvre : actualisation du site internet, réactualisation de la charte graphique (dans le cadre du changement de nom), marché à bon de commande (2012 - 2015) pour mobiliser rapidement un professionnel dans le cadre d'un investissement plus marqué de l'équipe sur la communication....mais **le facteur limitant est resté le temps mobilisable par l'équipe**.

Ainsi le marché à bon de commande n'a pas été renouvelé car pour être efficace les agents doivent consacrer beaucoup plus de temps à la communication ce qui n'a pas été possible sur les dernières années : crues de fin 2014, projets structurants, mise en œuvre de la GEMAPI, resserrements budgétaires généralisés...

Un contexte qui impose une identification forte du syndicat auprès des élus

La mise en œuvre de la GEMAPI a eu pour conséquence d'augmenter très fortement les dépenses du syndicat (nouvelles compétences, territoire élargi,...) et de diminuer nettement ses recettes (retrait du Département du Gard, dissolution du SMD, effet du contrat financier...). Ainsi, les fortes augmentations de cotisation qui en découlent imposent, au-delà de la communication plus traditionnelle, un effort particulier auprès des élus pour permettre au syndicat de poursuivre ses missions, voire même d'exister. Effectivement le contexte budgétaire est tellement tendu, que même une structure qui peut paraître indispensable n'a pas de garantie de rester en place.

Un second acteur est important à l'échelle du bassin versant des Gardons : la commission locale de l'eau, qui est une des plus anciennes de France (première CLE créée en 1994). La communication et la sensibilisation sur l'eau mises en œuvre par l'EPTB Gardons sont systématiquement en lien avec la CLE, que ce soit au travers de l'élaboration et de la validation du SAGE ou des autres outils de gestion ou de programmation, qui définissent une stratégie à l'échelle du bassin et en déclinent les principales actions, mais aussi en tant que première « cible » pour la communication, la sensibilisation et la concertation.

Ainsi des formations des membres de la CLE ont été mises en place dans le cadre de l'élaboration du premier contrat de rivière, du second SAGE ou encore du PGRE. Par ailleurs pour tous les événements (conférence, inauguration...), les délégués de la CLE sont généralement invités au même titre que ceux de l'EPTB Gardons.

Un retour d'expérience qui tend à réorienter les priorités

Le retour d'expérience sur la communication met donc en évidence le rôle primordial des **élus et des membres de la CLE** à la fois pour bien identifier le syndicat comme pour s'assurer d'une **concertation** de qualité dans la politique de l'eau à l'échelle du bassin versant. A ce titre la stratégie définie par le SAGE reste parfaitement d'actualité.

Une communication vers le **grand public sur les actions**, qui évolue vers la concertation pour certains projets, est en place et apporte globalement satisfaction au regard des moyens mis en œuvre.

Une communication grand public plus « institutionnelle » nécessite un investissement très important de l'équipe technique pour fournir de la matière et des moyens dédiés pour transformer la matière en éléments de communication. Au regard du contexte budgétaire et d'une tendance à la multiplicité de la communication de tout organisme, la communication institutionnelle grand public apparaît difficilement accessible. Elle n'est plus prioritaire.

Les outils en place pour la sensibilisation scolaire apparaissent efficaces et ne nécessitent pas d'investissement particulier de l'EPTB à court terme.

Au-delà du renforcement des actions en place (journal, site internet, communication actions), les champs d'investigation futurs seront très probablement l'appropriation des nouveaux outils (réseaux sociaux notamment), une meilleure valorisation des actions sur la base d'une optimisation « cout/temps et bénéfiques » et une réflexion sur les complémentarités sur les publics cibles prioritaires (notamment sensibilisation scolaire à l'appui du Département sur certains sujets forts : économies d'eau, changement climatique...),...L'évaluation de la communication mise en œuvre reste insuffisante mais difficile à mettre en œuvre car pouvant faire appel à des moyens rapidement disproportionnés.

L'entretien des cours d'eau, un lien solide avec le grand public

Le syndicat conduit chaque année des travaux d'entretien, que ce soit par le biais de son équipe verte comme par des entreprises spécialisées (restauration forestière, gestion des atterrissements, gestion des espèces exotiques envahissantes) qui concernent des centaines voire des milliers de riverains, qui reçoivent une convention ou un courrier accompagnée d'une plaquette sur la restauration forestière. Pour une politique de l'eau qui, malgré les efforts de l'ensemble des acteurs qui y participent, reste peu accessible l'entretien des cours d'eau est un vecteur majeur de sensibilisation. L'entretien en tant qu'action permet également de sensibiliser les riverains, usagers, acteurs locaux de l'eau à d'autres actions moins intuitives (restauration physique, restauration de zones humides, préservation de milieux...)

LE PLAN DE COMMUNICATION

Les outils par public cible

Elus

Journal des Gardons, réunions de l'EPTB (réunions institutionnelles, liées aux projets, réunions publiques...), mails suite aux interventions de l'équipe verte (très bons retours de la part des élus du bureau), formation (formation risque du Département du Gard, formations spécifiques ponctuelles de l'EPTB), événementiels, site internet.

Membres de la CLE

Journal des Gardons, réunions de l'EPTB (réunions liées aux projets, réunions publiques...), formation de l'EPTB dans le cadre de l'élaboration d'outils de gestion (SAGE, PGRE, contrat de rivière), événementiels, site internet.

Scolaires

Appels à projets du Département (<https://noe.gard.fr/index.php/observatoire-du-risque-inondation/indicateurs?id=58>)

Projets spécifiques : un projet pédagogique sur les économies d'eau sur le Galeizon

Réponse aux sollicitations ponctuelles

Usagers

Intervention par projets, journal des Gardons, site internet

Programme ALABRI pour la réduction de la vulnérabilité : ALABRI est une marque déposée de l'EPTB Gardons, mise à disposition gratuitement à toutes les collectivités qui en font la demande dans le cadre d'une convention, un kit de communication spécifique a été mise en place

Appui aux préleveurs : appui technique du syndicat notamment aux gestionnaires de béals, journée spécifique sur les béals (une réunion en 2011, une journée sur le terrain en projet).

Programme d'entretien des cours d'eau : conventions ou courriers accompagnés d'une plaquette, travaux réalisés

Programme de lutte contre les pesticides en zone non agricole : formation des élus et des services, conférences,

Professionnels

Peu d'actions, ciblées dans le cadre d'opération, par exemple plaquette spécifique Artisans et professionnels pour ALABRI ou journée de formation pour les professionnels des espaces verts sur le Zéro phyto.

Grand publics

Journal des Gardons, site internet, panneaux de chantier, événementiels (projets), interventions ponctuelles dans les médias, ...

PLAN DE COMMUNICATION ET ÉVOLUTION DE LA STRATÉGIE

Le plan de communication de l'EPTB Gardons reste celui de la **stratégie du SAGE** avec un effort particulier vers les élus et les membres de la CLE et une communication institutionnelle vers le grand public qui n'est plus un objectif au-delà des outils en place (journal, site internet, réponse aux sollicitations...) et de la communication « projets ».

PLAN DE COMMUNICATION ET PROGRAMMATION

Le plan de communication se décline en actions d'une fréquence variable, avec des opérations récurrentes et des opérations par projet. La programmation du plan de communication sera réajustée régulièrement en fonction des opérations spécifiques qui ne peuvent être planifiées à la date de rédaction du plan.

OPÉRATIONS RÉGULIÈRES

Outils	Public visé	Fréquence	Maîtrise d'ouvrage	Mode de réalisation	Descriptif	Commentaires
Journal des Gardons	Grand public, usagers, élus	Publication annuelle	EPTB Gardons	Rédaction en interne – Mise en forme, publication, distribution		Généralement 8 pages
Site internet (actualités et petites modifications)	Grand public, usagers, acteurs	Plusieurs fois par an	EPTB Gardons	Interne		www.les-gardons.fr
Programme « Et au milieu coulent les Gardons »	Grand public	Plusieurs dates chaque année	MNE RENE 30 / CPIE Gard	Maître d'ouvrage	fiches opérations A-II-1 et D-I-2.2 du contrat de rivière des Gardons	30 à 40 dates d'actions auprès du grand public Sensibilisation de 25 à 30 classes par an
Sensibilisation scolaire	Scolaire	Chaque année scolaire	Département du Gard	Prestations	Cf PAPI Gardons 2 – Action A-I-2	www.noe.gard.fr
Visite de cours d'eau, chantiers, formation	Elus du territoire, membres de la CLE	Annuelle possible	EPTB Gardons	Interne avec externalisation possible d'appui (interventions technique, organisation...)	Déplacement en bus, repas, création de documents, présentation ...	La mise en place d'une opération régulière dépendra des résultats de l'action « élu » ci-après

OPÉRATIONS NON RÉGULIÈRES

Outils	Public visé	Calendrier prévisionnel (1)	Maîtrise d'ouvrage	Mode de réalisation	Descriptif	Commentaires
Opérations par projet	Tout public	Associées aux projets	EPTB Gardons	Interne et prestations	Actions très diverses : documents, réunions publiques, vidéos, photos, conférences, panneaux, animations pédagogiques...	
Communication ciblée sur les béals	Usagers	2022	EPTB Gardons	Interne et prestations	Cf fiche opération D-I-2.3 du contrat de rivière des Gardons	En partenariat avec le Parc National des Cévennes
Communication et sensibilisation des élus et membres de la CLE sur la gestion de l'eau	Elus, membres de la CLE	2020, réalisation 2020/2021	EPTB Gardons	Interne et prestations	Plaquette de présentation, livret de l' élu, visites de terrain (CLE et EPTB) – cf fiche D-I-2.2 du contrat de rivière	Demande de financement déposée en avril 2020
Supports de communication pour les économies d'eau et l'arrêt des pesticides	Grand public	2020 à 2022	EPTB Gardons	Interne et prestations	Cf fiche opération A-II-3 du contrat de rivière des Gardons - Plaquettes, conférences, visites de terrain...	A l'appui des actions portées en zone non agricole
Forum de l'eau en Cévennes	Tout public	2020 ou 2021 (réalisation 2021 ou 2022)	EPTB Gardons	Interne avec externalisation possible d'appui	Cf fiche opération A-II-3 du contrat de rivière des Gardons – Conférences, visites, support de communication...	En partenariat avec les opérateurs Natura 200 des Cévennes (Galeizon, Vallée Française, Gardon Saint Jean)
Actions pédagogiques sur la ressource en eau (fonctionnement général, eaux souterraines...)	Tout public	2020 ou 2021	EPTB Gardons	Interne et prestations	Le détail de l'action est en cours de réflexion. Les objectifs sont de mieux faire comprendre le fonctionnement des ressources en eau et les notions complexes (karst, débits biologiques....), de sensibiliser sur la ressource en eau, les économies d'eau et la gestion patrimoniale de la ressource et de restituer les résultats des études en cours (études karst, étude Eau et climat...). Les supports en cours de réflexion sont : plaquettes, films, conférences, animation	
Observatoire participatif des débits d'étiage	Tout public	2021 ou 2022	EPTB Gardons	Interne et prestations	Cf fiche opération A-I-5.1 du contrat de rivière des	Action de suivi de la ressource mais qui a également une vocation

					Gardons	de sensibilisation. S'inscrira à la suite du projet HYDROPOP et des suivis des débits d'étiage (réseaux à mettre en place dans le prolongement des suivis « pilotes » en cours)
Élaboration et mise à disposition d'une carte de sensibilisation du public sur l'état de la ressource	Tout public	2021 ou 2022	EPTB Gardons	Interne et prestations	Cf fiche opération A-I-5.2 du contrat de rivière des Gardons	Action de suivi de la ressource et de sensibilisation.
Sensibiliser sur les zones humides (porter à connaissance, animation, sensibilisation...)	Tout public	2021 ou 2022	EPTB Gardons	Interne et prestations	Cf fiche opération C-IV-1.2 du contrat de rivière des Gardons	Pas d'action concrète prévue pour le moment mais possible mise en œuvre entre 2020 et 2022
Protection des milieux sensibles et sensibilisation des usagers sur le Galeizon	Grand public	2020 ou 2021	EPTB Gardons	Interne et prestations	Cf fiche opération C-VI-1.2 du contrat de rivière des Gardons	Programme de retrait de déchets métalliques en site accidenté avec médiatisation pour sensibiliser sur les milieux préservés
Réappropriation des cours d'eau par la population dans les traversées de village	Grand public	2020 ou 2021	EPTB Gardons	Interne et prestations	Cf fiche opération C-VI-1.3 du contrat de rivière des Gardons	Pas d'action prévue. Prend généralement la forme de panneaux pédagogiques

(1) Année d'engagement - l'année de réalisation est généralement la même année et/ou l'année suivante

LES ACTIONS DE COMMUNICATION DEPUIS UNE DIZAINE D'ANNÉES

Le journal des Gardons

8 pages – 7 500 exemplaires (excepté en 2006 et 2012, cf ci-dessous) – Publication annuelle depuis 2006 – Mode de distribution : mail et papier, abonnement gratuit, dépôts en mairies et EPCI-FP, office de tourisme...

Accompagné d'une lettre d'information électronique en 2014 (diffusée sur 280 adresses mail), non renouvelée par manque de temps



Le journal est à disposition sur le site internet qui permet par ailleurs de s'abonner gratuitement

Abonnez-vous gratuitement !
Voir tous les journaux

Brochure spéciale risque

Format du journal (8 pages) et distribuée avec le journal - 2 publications : 2006 et 2012 – 57 000 exemplaires (foyers du bassin versant) – Participation des partenaires à l'élaboration – Financement dans le cadre du PAPI



Site internet

Création en 2001 – Mise à jour importante en 2011

Un nouveau site créé en 2017, avec une mise à jour 2018 (nom, charte graphique)

Un effort sur les actualités

Mise à disposition régulière de documents pour les élus (comité syndicaux) et les membres de la CLE (réunions CLE) et documents téléchargeables pour le grand public



Les sites internet dédiés

Sensibilisation et la détection participative des espèces végétales invasives : <http://invasives.les-gardons.com/>



Sensibilisation et au porter à connaissance sur les zones humides du bassin versant (<http://zoneshumides.les-gardons.com>)

Le site de l'opération ALABRI : <http://www.les-gardons.com/alabri/>

<http://www.les-gardons.com/alabri/>

Plaquettes de présentation du syndicat

Réalisation en 2006, réactualisée en 2014 avec un bilan chiffré de 10 ans d'actions. 4 pages – format A4



Réactualisation prévue en 2020 (GEMAPI, changement de nom et de charte graphique, nouvelles équipes...)

Plaquettes thématiques

Format « standard » : A4 recto verso plié en 3 – charte graphique respectée

Plaquettes générales

Espèces envahissantes – 2007 – 6 750 exemplaires
 Entretien des cours d'eau – 2010 – 15 000 exemplaires
 Jussie – 2011 – 2 500 exemplaires
 Renouée du Japon – 2015 – 2 500 exemplaires

Plaquettes associées aux projets

Pose de repères de crue – 2006
 Ouvrage de protection contre les crues à Saint Geniès de Malgoirès – 2007 – 1 500 exemplaires
 Opération de démolition reconstruction du seuil de Remoulins – 2007 – 2 000 exemplaires
 Ouvrage de stockage de Saint Geniès de Malgoirès – phase travaux – 2009 – 1 900 exemplaires
 Entretien et réappropriation du Gardon Grand'Combien – 2009 – 5 000 exemplaires
 Révision du SAGE – 2010 – 1 500 exemplaires
 Travaux de confortement de berge au niveau des remparts de Remoulins – 2012 – 200 exemplaires



Autre format – charte graphique respectée

Cultures agricoles et Gardon d'Alès les solutions pour une cohabitation raisonnée – 2011 – A4 pliés en 2 – 8 pages



Communication spécifique au programme ALABRI (charte graphique ALABRI)

Grand public – 2010 – Format intermédiaire recto verso plié en 3
 Propriétaires – 2010 – 12 pages
 Artisans et professionnels – 2011 – A4 recto verso plié en 3



Brochures

Eclairer le présent par le passé... pour le futur – Etude historique sur le Gardon d'Anduze et de Saint Jean – A4 8 pages – 2009 – 12 000 exemplaires
Objectif zéro pesticides dans les cimetières méditerranéens – Actes du colloque du 13 novembre 2012 – format intermédiaire – 2013 - 36 pages

Livrets

Mon jardin sans pesticides – Réédition en 2011 d'un livret élaboré en 2007 par la FD CIVAM du Gard – 20 000 exemplaires - 44 pages – Réédition en 2017 (+ 5 000 exemplaires)
Mon jardin d'agrément au naturel – 68 pages – 2013 – 10 000 exemplaires
L'eau à la maison – Gestion économe et écologique de l'eau – 68 pages – 2017 - 15 000 exemplaires



Géoguide Gardons & Gardonnade – Comprendre les crues et le risque inondation – Zoom sur Collias – Co portage avec le SM des Gorges du Gardon et la Mission interrégionale « Inondation Arc Méditerranéen » - 50 pages



Autres supports

Support communication du syndicat (drapeau, banderoles...) – A réactualiser

Affiche espèces invasives

Exposition les pesticides s'en passer tout naturellement – une version Roll up et une version banderole - 16 panneaux - 2017

Kit d'articles (9 articles journalistiques, 10 « conseils de mémé » et 12 « fleurs de bitume ») et recueil de 60 **fiches techniques** pour le zéro Phyto

L'élaboration et l'installation de **panneaux pédagogiques** sur les labels obtenus sur le Galeizon (4 sites) et, en partenariat avec la fédération de pêche, sur l'écrevisse à pattes blanches (2 sites) - 2019

Vidéo du chantier du barrage de Saint Geniès de Malgoirès

Animations pédagogiques sur le risque inondation

Photos et vidéo par **drones** (en cours)



Voir le film sur la réalisation du barrage



Événementiels (depuis 2010)

16 janvier 2020 - **Inauguration des travaux** de la Jacotte à Aramon (restauration d'une zone humide)
6 septembre 2018 – **Labellisation** rivière sauvage et

rivière en bon état du Galeizon à Cendras

19 juin 2017 - **Labellisation** rivière en bon état du Gardon de Sainte Croix à Saint Etienne Vallée Française

19 mai 2017 – **Inauguration des travaux** de restauration du Briançon à Domazan

22 mars 2017 – **Signature** du contrat de rivière 2017-2022 à Cassagnoles

25 juillet 2016 - **Sortie** sur les berges du Gardon à Moussac, en partenariat avec la Mairie, pour présenter les espèces invasives aquatiques présentes et à surveiller,

3 septembre 2016 - **Sortie** dans les gorges du Gardon à Russan, en partenariat avec la réserve des gorges du Gardon, pour sensibiliser aux enjeux des espèces invasives émergentes

15 juin 2016 - **Inauguration** de la protection de berge au droit du Vieux Remoulins

13 février 2016 - Organisation d'une animation dans le cadre des **Journées Mondiales sur les Zones Humides** sur le Gardon d'Anduze

24 avril 2015 - **Conférence-Débat** « Manger autrement.... Pourquoi ? Comment ? » par Philippe COURBON co-organisation avec la Mairie de la Grand Combe et le SI du Galeizon d'une

28 février 2015 - Participation aux Journées Mondiales sur les Zones Humides avec une **visite des travaux** sur les renouées effectués depuis 2005 sur les berges de la Grand'Combe,

25 juin 2014 – Co organisation avec les EPTB Vidourle et Cèze du **salon « 0 pesticides dans nos communes »** à Cardet suivi d'une **Conférence de Francis HALLE** « l'arbre, la biodiversité et le rapport à la nature »

23 mai 2014 - Présentation de l'équipe verte aux nouveaux élus du SMAGE des Gardons à Anduze

30 avril 2014 **Conférence-Débat** « Pesticides et santé » du **Professeur SULTAN** en co-organisation avec la Mairie de la Grand Combe et le SM du Galeizon

2 décembre 2013 - **Rencontre** élus et services techniques « Vers le zéro pesticides » à Cassagnoles

07 novembre 2013 - **Inauguration de travaux** de réduction de la vulnérabilité aux inondations des bâtiments publics à Saint Geniès de

Malgoirès

29 octobre 2013 - **Inauguration des travaux** de restauration forestière sur la vallée Française à Saint Etienne Vallée Française

23 juillet 2013 - **Inauguration des travaux** sur la renouée du Japon à Saint Chaptès

16 mai 2013 - **Signature** du PAPI Gardons 2013-2016

12 avril 2013 - **Conférence de Gilles CLEMENT** « Jardins en mouvement, tiers paysage », Saint Quentin La Poterie

22 mai 2012 - **Inauguration de travaux** ALABRI à La Calmette

4 juillet 2012 - Journée sur la restauration de la **continuité écologique** du Bas Gardon (en partenariat avec l'Agence de l'eau) à Comps

6 décembre 2012 - **Inauguration de travaux** ALABRI à Brignon

13 novembre 2012 - **Colloque** « les cimetières méditerranéen sans pesticide » au pont du Gard

18 novembre 2011 - **Conférence/débats** co-organisée avec la mairie de Saint Christols les Alès sur les jardins secs.

22 juin 2011 - Journée de sensibilisation sur la gestion de la ressource et des **béals** en Cévennes à Saint Jean du Gard

18 novembre 2010 - Signature du PIG pour la **réduction de la vulnérabilité** à l'inondation sur la Gardonnenque

05 octobre 2010 - **Inauguration** de l'ouvrage de sur stockage de Saint Geniès de Malgoirès,

13 janvier 2010 - **Signature** du contrat de rivière 2010-2015 à Cassagnoles



Inauguration des labels écologiques sur le Galeizon le 6 septembre 2018



Inauguration Briançon, contrat de rivière et Labels



Pose des batardeaux sur le foyer de Brignon et inauguration des travaux de la mairie de Saint Geniès de Malgoirès

Interventions locales (depuis 2014)

12 octobre 2019 - Intervention dans le cadre d'animations organisées par le **CPIE du Rhône Pays d'Arles** « Dans les bras du Rhône ». Co animation de la balade fluviale dans la vedette Le Rhône de « Rhône : qui fait quoi ? » avec le SYMADREM et l'ACCM, de Vallabrègues à Arles

6 octobre 2019 - Journée de la **confédération paysanne** le 6 octobre. Intervention sur le thème de « Quelles priorités pour l'eau demain dans la Région ? », **Saint Geniès de Malgoirès**

03 novembre 2018 - Présentation de l'EPTB et de ses actions à l'**association locale environnementale "Sauvons nos villages"**, **Saint-Hippolyte-de-Montaigu**

04 octobre 2018 - Réunion publique à **La Rouvière**, intervention sur le 0 phyto,

22 septembre 2018 - Café des élus de **Garrigues-Sainte-Eulalie**, intervention sur le 0 phyto,

9 juin 2018 - Journée de l'environnement de la ville de **Nîmes** - stand grand public notamment sur le 0 phyto

03 juin 2018 - festivités organisées par la commune de **Massillargues-Attuech** pour les 25 ans de la création du lac en bordure du Gardon d'Anduze, sensibilisation des pêcheurs à la gestion des espèces invasives.

1^{er} juin 2018 - Réunion publique à **Saint- Quentin-la-Poterie**, intervention sur le 0 phyto,

26 mai 2018 - Réunion publique à **Anduze**, intervention sur le 0 phyto,

26 mars 2018 - Soirée débat et projection du film « VINO VERITAS » de Pascal OBADIA à l'invitation de la MNE-RENE-30, dans le cadre du Festival Cinéma d'**Alès** - Itinérances, intervention sur le 0 phyto,

17 novembre 2017 - Visite du barrage de **Saint Geniès de Malgoirès** aux membres de l'**association des sinistrés du Grabeux**

20-21 octobre 2017 – Souvenirs d'eaux organisés par la commune de **Saint Geniès de Malgoirès** et l'association Amphore dans le cadre des 15 ans de la crue de septembre 2002 – Présentation du barrage de Saint Geniès

04 juillet 2017 - Intervention sur la reconnaissance et les modalités de gestion des espèces végétales invasives avec les gardes pêches et les APPMA volontaires à **Comps**,

19 mai 2017 - Journée de l'environnement (scolaires) à **Montfrin**,

19 mai 2017 - Soirée d'information grand public **Pouzilhac** projection du film « Bye bye pesticides » et débat,

13 mai 2017 - Journée du Parc National des Cévennes à **Cendras** "Biodiversité",

31 mars 2017- Soirée d'information grand public à **Remoulins** – projection du film « Bye bye pesticides » et débat,

24 novembre 2016 - Conférence débat organisé par la Commune projection du film « bye bye pesticides » à **Montfrin**.

9 avril 2016 – Journée de l'eau à **Tornac**, stand de l'EPTB Gardons et animation du débat suite à la projection du film « Le banquet des loutres », interrogeant la relation de l'Homme avec la biodiversité,

6 avril 2016 – Forum des métiers du collège de Saint Geniès de Malgoirès : présentation des métiers liés au risque inondation et à la gestion des cours d'eau,

1er avril 2016 – Conférence débat organisé dans le cadre le projet de reconquête de la qualité de l'eau sur les captages de Lédignan-Cardet-Lézan à **Lédignan**, avec la projection du film « bye bye pesticides »,

1^{er} avril 2016 – Réunion publique de commune de Brignon, intervention sur le thème de la gestion de bassin versant et le risque inondation,

26 mars 2016 – Evénement organisé par la Mairie et une association locale dans le cadre de la 11ème semaine internationale sur les alternatives aux pesticides à **Saint Christols les Alès**

16 février 2016 - Conseil citoyen d'**Anduze**, intervention sur le thème des inondations

30 mai 2015 - Journée « les sensationnelles cévenoles », à **Thoiras**, regroupant de nombreux acteurs du tourisme nature en Cévennes. Un stand présentait les actions de l'EPTB, les affiches invasives, des animations thématiques et des visites en berge présentant les espèces autochtones et invasives,

28 mai 2015 - Co-organisation avec la Mairie de St Christol les Alès d'une réunion publique le sur le thème de la politique de l'eau sur la Commune,



25 février 2015 - Journée « Gardon propre » organisée avec le **collège de la Grand'Combe**, sensibilisation des scolaires à l'écologie des rivières et participation au nettoyage,

17 octobre 2014 - Réunion publique post-crise de bilan de la commune de **Saint Geniès de Malgoirès**, présentation du rôle joué par l'ouvrage de surstockage construit par l'EPTB,

23 septembre 2014 - intervention suite à la diffusion d'un documentaire sur le risque inondation au cinéma les Arcades à **Alès**,

15 juin 2014 Intervention dans le cadre du Festival MEGAL'EAU de **Collias**. Mini-conférences sur la gestion de l'eau sur le bassin versant des Gardons (gouvernance), la ressource en eau (qualité et quantité) et la gestion des espèces invasives sur le bassin versant

1^{er} mai 2014 - Stand EPTB Gardons, ainsi qu'Agenda 21 et SM du Galeizon, au Floralia de la **Grand Combe**,

23 avril 2014 - Présentation de la situation de la ressource à l'échelle du bassin versant et des plans locaux de gestion lors de la réunion publique d'information sur le classement du bassin versant en Zone de Répartition des Eaux à l'initiative de la DDT48, **St Etienne Vallée Française**,

11 avril 2014 - Présentation de l'opération ALABRI à l'assemblée générale de **l'association des sinistrés** de la plaine de Boulbon, **Vallabrègues**,

Formation (depuis 2010)

04 avril 2019 - Elus et services - Formation des élus au **risque inondation** (Département du Gard), présentation d'ALABRI,

23 mars 2018 - Elus et Services techniques - **Gérer l'herbe sans pesticides avec le fauchage différencié** à Saint-Privat-des-Vieux,

13 juin 2017 – Elus et Services techniques - Démonstration de **matériel de désherbage alternatif** à Anduze en partenariat avec le Parc National des Cévennes,

4 juillet 2017 - Elus et Services techniques – **Plantes couvre sol** à La Calmette,

1^{er} avril 2016 – Réunion publique organisée par la commune « Comment vivre avec les inondations ? » au foyer de Brignon



30 mars 2017 - Elus et services - Formation des élus au **risque inondation** (Département du Gard), présentation d'ALABRI,

7 mars 2017 – CLE – Session de formation **PGRE** « Gestion quantitative à Boucoiran et Nozières,

28 février 2017 – CLE – Session de formation **PGRE** « Approche méthodologique de l'Etude volume prélevable » à Boucoiran et Nozières,

24 mars 2016 – Elus et services - Formation des élus au **risque inondation** (Département du Gard), présentation d'ALABRI,

17 décembre 2015- Elus et Services techniques - Gestion écologique des **cimetières méditerranéens** : vers le zéro phyto à La Grand Combe,

03 décembre 2015 – Elus – Formation CIDEFE, intervention sur la GEMAPI,

18 octobre 2015 - Elus et Services techniques - **Fauchage différencié des abords routiers** à La Calmette,

11 septembre 2015 - Sensibilisation des agents du service des routes du Département de la Lozère aux milieux aquatiques, en partenariat avec Natura 2000 vallée de Mialet

09 mars 2015 - Elus et Services techniques - **Taille douce des arbres** d'ornement à Anduze,

29 janvier 2015 – **Professionnels** des espaces verts – Demi-journée d'information et échange pour **développement l'offre 0 phyto** sur le bassin versant,

02 décembre 2014 – Elus et services techniques - Des solutions pour **réduire les pesticides** sur le bassin versant des Gardons à Saint Christol les Alès,

11 avril 2014 - Elus et habitants du périmètre Natura 2000 du Gardon de St Jean - Les **espèces invasives**

13 avril 2013 - Elus et services - Formation des élus au **risque inondation** (Département du Gard), présentation du barrage de Saint Geniès,

04 avril 2013 – Elus et services - Formation des élus au **risque inondation** (Département du Gard), présentation d'ALABRI,

02 décembre 2012 – Elus - La démarche « vers le zéro pesticides » sur les espaces communaux, Cassagnoles,

14 juin 2012 – Elus et services techniques - **Zéro pesticides** Journée Technique : jardiner la Nature et la biodiversité au Pont du Gard - Visite de l'espace Mémoire de Garrigues – site du Pont du Gard - Visite du Jardin Médiéval d'Uzès,

27 octobre 2011 - Elus et services techniques - O phyto et jardins secs en zone rurale avec des moyens limités - Retours d'expérience de la commune de Murviel lès Béziers et du Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron »

23 juin 2011 - Co-organisation avec l'association rivière Languedoc Roussillon d'une journée de sensibilisation et de formation sur les espèces invasives végétales,

19 mai 2011 – Elus et services techniques - Voyage d'Etude dans l'Hérault : « Jardins secs : visite du jardin de la Pépinière Filippi et retours d'expérience de la commune de Frontignan »

19 janvier 2011 – CLE- Session de formation **contrat de rivière** « **inondation** » à Cassagnoles,

26 novembre 2010 – CLE - Session de formation **contrat de rivière** « **qualité des eaux** » à Cassagnoles,

17 novembre 2010 – CLE - Session de formation **contrat de rivière** « **gestion quantitative** » à Cassagnoles,

21 octobre 2010 – CLE - Session de formation **contrat de rivière** « **biodiversité et continuité écologique** » à Cassagnoles.

Concertation (principales réunions depuis 2010)

1^{er} juillet 2019 – Réunion publique sur le **schéma d'Aménagement du Grabieux**, Alès,

17 avril 2019 – Réunion publique sur le projet de franchissabilité du **seuil de Collias**,

8 octobre 2018 – Groupe de travail sur l'**Auriol** avec les riverains – Présentation finale du schéma d'aménagement de l'Auriol, Brignon,

22 janvier 2018 – Réunion publique dans le cadre du **schéma d'Aménagement du Grabieux** (présentation de la phase 2), Alès

24 octobre 2017 – réunion publique sur le plan de gestion des Paluns à Aramon,

22 juin 2017 – Réunion publique sur la **gestion de l'Ourne** à Tornac,

22 juin 2017 – Table de concertation sur la gestion de l'Ourne « **Inondation, entretien et milieux aquatiques** » co-animation avec COPERNIC (Québec), Massillargues Atuech,

21 juin 2017 – Table de concertation sur la gestion de l'Ourne « **Ressource en eau – hors pesticides** » co-animation avec COPERNIC (Québec), Massillargues Atuech,

20 juin 2017 – Table de concertation sur la gestion de l'Ourne « **Ressource en eau – pesticides** » co-animation avec COPERNIC (Québec), Massillargues Atuech,

23 mai 2017 - Concertation géographique du **PGRE** – Secteur Uzès – Gorges – Bas Gardon à Remoulins

11 mai 2017 - Concertation géographique du **PGRE** – Secteur Gardonnenque – Gardonnenque à Boucoiran et Nozières

9 mai 2017 - Concertation géographique du **PGRE** – Secteur Cévennes 2 à Saint Etienne Vallée Française

5 mai 2017 - Concertation géographique du **PGRE** – Secteur Cévennes 1 à Saint Jean du Gard

26 avril 2017 - Concertation géographique du **PGRE** – Secteur Piémont à Cendras

07 mars 2017 - Réunion publique sur le **schéma d'Aménagement du Grabieux**, Alès,

09 novembre 2016 – Réunion publique sur le **schéma d'Aménagement du Grabieux**, Alès,

02 novembre 2016 – Réunion du groupe de travail de l'**Auriol** avec les riverains et visite de terrain

12 avril 2016 – Réunion publique **ALABRI** à Vallabrègues

09 avril 2016 - Réunion publique sur le **schéma d'Aménagement du Grabieux**, Alès,

03 décembre 2015 – Réunion publique **ALABRI** à Anduze,

16 juillet 2015 – Réunion publique à Théziers sur le projet de **restauration morphologique du Briançon à Théziers**,

02 juillet 2015 – Réunion publique sur les problématiques de l'**Auriol**, à Brignon

19 juin 2015 – Sensibilisation des Associations de Pêche, en partenariat avec la fédération de pêche du Gard, à Cassagnoles

03 juin 2015 – Réunion publique sur le projet de protection de berge au pied de la **digue de Remoulins**, préalable à la réalisation du chantier, Remoulins,

28 avril 2015 – Réunion publique **ALABRI** à La Grand Combe,

05 mars 2015 - Réunion publique **ALABRI** à Aramon

03 mars 2015 – Réunion publique **ALABRI** à Comps,

26 février 2015 - Réunion publique **ALABRI** à Vallabrègues

19 juin 2014 - Ancien site minier de St Félix de Pallières, groupe de concertation - Visite du site avec rencontre des acteurs locaux (élus, riverains et habitants impliqués) à St Félix de Pallières,

05 juin 2014 - Ancien site minier de St Félix de Pallières, groupe de concertation - Lecture « technique » des résultats de l'étude IEM à Anduze,

14 janvier 2014 – Réunion publique sur le projet de protection de berge au pied de la **digue de Remoulins**, Remoulins,

05 décembre 2013 – Réunion publique sur la plan de gestion durable du Gardon d'Alès aval à Vézénobres

7 novembre 2013 – Réunion publique à Théziers sur le projet de **restauration morphologique du Briançon à Théziers**.

22 mars 2012 Concertation géographique du **SAGE** – Uzège / Gorges / Bas Gardons à Remoulins,

21 mars 2012 - Concertation géographique du **SAGE** – Gardon d'Alès à Saint Christols les Alès,

14 mars 2012 - Concertation géographique du **SAGE** – Cévennes, Gardon d'Anduze à Saint Jean du Gard,

13 mars 2012 – Concertation géographique du **SAGE** – secteur Gardonnenque à Boucoiran et Nozières,

1^{er} mars 2012 – Réunion publique sur le **plan de gestion durable du Gardon d'Alès aval** à Saint Hilaire de Brethmas,

29 février 2012 – Réunion publique sur le **plan de gestion durable du Gardon d'Alès aval** à Saint Christols les Alès,

20 janvier 2011 - Concertation géographique du **SAGE** – Cévennes à Saint Jean du Gard,

13 janvier 2011 - Concertation géographique du **SAGE** – Uzège / Gorges / Bas Gardons à Remoulins,

06 janvier 2011 – Concertation géographique du **SAGE** – secteur Gardonnenque

14 décembre 2010 - Concertation géographique du **SAGE** – Piémont

Divers médias (quelques exemples)

2019 - **Radio InterVal** : reportage lors du comité de pilotage et de l'atelier des rivières cévenoles (01/02/19), reportage sur la rivière Galeizon dans le cadre d'HYDROPOP (02/08), enregistrement d'une série de documentaires sur la vallée du Galeizon (diffusion 2020)

2018 - Participation à un documentaire sur le Pont du Gard – Gestion de l'eau et inondation sur le Gardon, diffusé sur **RMC découverte** (25 juin 2018) - Reportage sur le Galeizon sur **LCI** (14 août 2018)

2017 – Reportage sur **TF1** concernant le Galeizon, communication Agence de l'eau sur le label bon état, plusieurs articles dans le Midi Libre (web et papier) concernant les opérations de traçage des pertes du Gardon ainsi que 4 reportages audio et vidéo (**France Bleu Gard Lozère, France 3 région, TV Sud**), deux articles **Midi libre** sur les travaux à Montfrin, présentation des travaux d'arrachage de Renouée du Japon sur l'atterrissement d'Anduze au journal télévisé régional et sur les radios locales.

2016 - Un article dans le journal « Sauvons l'eau » de l'Agence de l'eau sur le Plan de Gestion Durable du Gardon d'Alès aval,

2015 - Emission de radio sur **France bleu Gard Lozère** sur la gestion de l'eau (septembre) sur les Gardons et sur le dispositif ALABRI (novembre), présentation des travaux de désobstruction et plus globalement post crue 2014 le 29 mai (article presse locale : **midi Libre, objectif Gard...**) sur la Droude

2014 - 11 octobre 2014 - Intervention au Journal télévisé de **M6** lors des travaux d'urgence menés suite à la crue des 9 et 10 octobre 2014, Enregistrement pour un document filmé de sensibilisation sur la continuité écologique lors des journées de la continuité par l'ONEMA et l'ARPE PACA, Emission de radio sur **France bleu Gard Lozère** sur la gestion de l'eau sur les Gardons (petits débrouillards)

